

VECU DE FEMMES IMMIGREES DANS LE BAS-RHIN :

DES STRATEGIES POUR PALLIER AUX DIFFICULTES

DOCUMENT ELABORE DANS LE CADRE DE LA
DEMARCHE ADLI DANS LE BAS-RHIN

DOSSIER THEMATIQUE - JUIN 2009



Observatoire Régional de l'Intégration
et de la Ville, Alsace

1 rue de la course ■ 67000 Strasbourg

■ tél: 03 88 14 35 89 ■ fax: 03 88 21 98 31

■ mel: oriv.alsace@wanadoo.fr

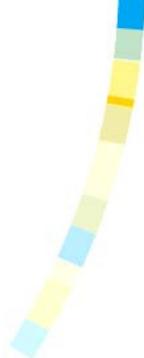
■ site: www.oriv-alsace.org

SOMMAIRE

Préambule	5
■ La démarche ADLI	5
■ L'ADLI dans le Bas-Rhin	5
L'intégration dans le Bas-Rhin	7
■ La notion d'intégration	9
■ Un état des lieux	9
■ Présence étrangère dans le Bas-Rhin	10
■ Eléments issus de l'état des lieux « intégration »	10
I Constats généraux	10
II Les femmes immigrées : un public jugé prioritaire	11
1. Des femmes dépendantes de par leur non maîtrise du français	11
2. Des femmes subissant des pressions	11
3. Des femmes qui ne participent pas à la vie locale	12
4. Des femmes fragilisées	13
III Poursuite de la réflexion	13
Les femmes immigrées : une réalité plus diverse	15
■ Une approche par portraits	17
■ Présentation des portraits	18
Portraits de femmes immigrées	19
■ Portrait 1	21
■ Portrait 2	22
■ Portrait 4	23
■ Portrait 5	25
■ Portrait 6	26
■ Portrait 7	27
■ Portrait 8	28
■ Portrait 9	29
■ Portrait 10	30
■ Portrait 11	31
■ Portrait 12	31
■ Portrait 13	32
■ Portrait 14	32
■ Portrait 15	33
■ Portrait 16	34
■ Portrait 17	35
■ Portrait 18	36
■ Portrait 19	36
■ Portrait 20	36

■ Portrait 21.....	37
■ Portrait 22.....	37
■ Portrait 24.....	38
■ Portrait 25.....	39
Des diversités de vécus... de la migration	41
■ Une expériences commune : la migration... mais des réalités différentes .	43
I Contexte d'arrivée en France... et politiques publiques	43
II Contexte d'arrivée en France... et opinion publique	44
III Lieu d'arrivée en France	45
IV Contexte familial.....	45
V Age d'arrivée en France	46
VI Situation sociale, économique, au pays d'origine	47
VII Histoire de la migration	47
■ Des expériences communes liées au statut de migrantes.....	49
I La perception douloureuse des difficultés ressenties lors de l'arrivée en France.....	49
II Le vécu douloureux de l'altérité	50
III La maîtrise du Français	50
IV Un rapport à l'emploi complexe	51
■ Des stratégies pour répondre aux difficultés	52
I S'adapter à une situation, trouver les moyens d'y faire face.....	53
1. Des réponses individuelles	53
2. Des réponses collectives	53
II Faire évoluer une situation	54
III Des stratégies... dépendantes de l'environnement familial.....	54
Éléments de perspective.....	57
■ Un regard différent : des difficultés mais aussi des ressources	59
I Les femmes immigrées : un public prioritaire, des actions pensées différemment....	59
II L'étranger : à la fois différent et semblable.....	60
III Une meilleure connaissance des uns et des autres pour un "mieux vivre ensemble"	61
Annexes.....	63
■ Annexe 1 : Grille d'entretien – Femmes immigrées	64
■ Annexe 2 : Tableau récapitulatif des portraits	65
Bibliographie	68

Préambule



Ce document a été réalisé, par Martine Thiebault, Agent de Développement Local pour l'Intégration dans le Bas-Rhin, avec l'appui de Murielle Maffessoli, Directrice.

LA DEMARCHE ADLI

L'Agent de Développement Local pour l'Intégration (ADLI) consiste en un dispositif d'aide à l'intégration des populations immigrées, financé par la Direction de l'Accueil, de l'Intégration et de la Citoyenneté (DAIC), au Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire. La circulaire de la DPM¹ en date du 18 septembre 2003 constitue le cadre de référence de la mission des ADLI : « *A partir du constat de l'existence de tensions particulières, la démarche ADLI vise à faciliter une **analyse partagée des difficultés** perçues avec l'objectif de proposer un **accompagnement à la mise en place de démarches de résolution des problèmes**. La finalité de la démarche de recrutement de l'ADLI est clairement dans un champ d'intervention identifié et circonscrit, de créer du lien, de favoriser la rencontre et l'échange, d'accompagner les populations dans leurs démarches d'intégration en rétablissant le dialogue et en faisant évoluer les représentations* ». Elle organise le dispositif ADLI et l'oriente non plus vers les seules populations originaires de Turquie (comme prévu à l'origine en 1996) mais vers des populations et/ou des problématiques particulières identifiées au regard de blocages dans les processus d'intégration. La démarche de l'ADLI s'inscrit dans une démarche de développement local, ce dernier visant « à rendre les usagers autonomes, acteurs de leur vie. Il est un facteur de promotion individuelle et collective² ».

L'ADLI DANS LE BAS-RHIN

Dans le Bas-Rhin, la démarche existe depuis 2004, initiée sur la commune de Sarre-Union puis étendue à l'échelle du département du Bas-Rhin depuis septembre 2007.

Compte tenu de la répartition des populations étrangères sur le territoire bas-rhinois et des acteurs en présence sur les territoires urbains, l'ADLI intervient sur le Bas-Rhin hors territoires en Contrats Urbains de Cohésion Sociale (c'est-à-dire hors Communauté Urbaine de Strasbourg et communes de Haguenau, Bischwiller et Kaltenhouse).

¹ DPM : Direction de la Population et des Migrations, devenue DAIC depuis le début de l'année 2008.

² Rencontres ADLIS, « Les enjeux de l'intégration dans une perspective de développement local », CREFE AIN-RHÔNE (Centre Ressources Enfance Famille Ecole de l'Ain et du Rhône), 1-2-3 octobre 2008 à La Rochelle.



L'INTÉGRATION DANS LE BAS-RHIN

Dans le cadre de l'extension de la démarche ADLI au département et afin de permettre une connaissance actualisée des enjeux en terme d'intégration, un état des lieux sur ce sujet a été mené dans le Bas-Rhin en 2007/2008.



LA NOTION D'INTEGRATION

En terme de politiques publiques, la notion d'intégration est assez récente.

La première définition « officielle » du terme d'intégration date de 1991 et résulte du Haut Conseil à l'Intégration (cf. premier rapport du HCI).

L'intégration était définie ainsi :

« Il faut concevoir l'intégration non comme une sorte de voie moyenne entre l'assimilation et l'insertion mais comme un processus spécifique : par ce processus, il s'agit de susciter la participation active à la société nationale d'éléments variés et différents, tout en acceptant la subsistance de spécificités culturelles, sociales et morales et en tenant pour vrai que l'ensemble s'enrichit de cette variété, dans cette complexité. Sans nier les différences, en sachant les prendre en compte sans les exalter, c'est sur les ressemblances et les convergences qu'une politique d'intégration met l'accent afin, dans l'égalité des droits et des obligations, de rendre solidaires les différentes composantes ethniques et culturelles de notre société et de donner à chacun, quelle que soit son origine, la possibilité de vivre dans cette société dont il a accepté les règles et dont il devient un élément constituant ».

En 2006, tenant compte des évolutions des politiques publiques en matière d'intégration (notamment en terme de « contrat »), le Haut Conseil à l'Intégration, dans son rapport sur le « Bilan de la politique de l'intégration » proposait la définition suivante :

« L'intégration n'est pas l'assimilation : elle ne vise pas à réduire toutes ses différences. L'intégration n'est pas l'insertion : elle ne se limite pas à aider des individus à atteindre des standards socio-économiques satisfaisants – beaucoup ont su s'y hisser sans l'assistance de quiconque – quitte à leur ménager un compartiment où ils puissent vivre sans contact avec la société d'accueil, tant le mot société ne saurait, dans la conception française du terme, se comprendre que comme le siège d'interactions permanentes entre l'ensemble de ses membres, et non comme une simple juxtaposition de communautés cloisonnées.

Mais l'intégration n'est pas non plus un simple processus moral voire caritatif, elle demande un effort réciproque, une ouverture à la diversité qui est un enrichissement mais aussi, une adhésion et une volonté responsable pour garantir et construire une culture démocratique commune. »

Par ailleurs, dans le cadre des modifications de l'entrée et du séjour des étrangers, le gouvernement a été amené à mettre en avant un enjeu d' « intégration républicaine ». C'est la loi du 26 novembre 2003 qui a mis en avant pour la première fois la notion « d'intégration républicaine ». Cette notion a été réaffirmée par la loi du 21 novembre 2007. Il y est précisé que l'intégration républicaine de l'étranger dans la société française est « appréciée au regard de son engagement personnel à respecter les principes qui régissent la république française, du respect effectif de ces principes et de sa connaissance suffisante de la langue française ».



UN ETAT DES LIEUX

L'objectif de l'état des lieux mené par l'ADLI était :

- De mieux connaître la situation locale des populations immigrées (à partir de données statistiques et de travaux antérieurs),
- D'identifier les acteurs en présence (professionnels intervenant auprès de ces publics, acteurs associatifs) sur les territoires d'intervention de l'ADLI,
- De relever leurs perceptions de l'intégration de ces publics,
- De permettre d'orienter, sur la base des éléments recueillis, l'intervention de l'ADLI.

Cet état des lieux a consisté, dans un premier temps, dans la réalisation d'entretiens individuels avec certains acteurs sur la base d'une grille d'entretien. Compte tenu des enjeux à la fois de connaissance des territoires mais aussi de positionnement auprès des acteurs locaux (dans la perspective du travail d'agent de développement de l'ADLI), les entretiens ont été réalisés en particulier auprès de Centres

Communaux d'Action Sociale, d'Unités Territoriales d'Action Médico-sociale (UTAMS), de structures d'animation et d'associations pouvant apporter des éléments de par leur position auprès du public et des acteurs.



PRESENCE ETRANGERE DANS LE BAS-RHIN

Au recensement général de la population de 1999³, l'Alsace comptait 128 381 étrangers soit 7,4% de la population totale (5,6% pour l'ensemble de la France).

L'Alsace était alors la sixième région française pour le nombre d'étrangers mais, compte tenu de la taille de la région, elle occupait la troisième place des régions françaises.

Les enjeux économiques et l'histoire des flux migratoires en Alsace sont à l'origine d'une répartition de la population étrangère en Alsace marquée par une forte présence turque. Ainsi, au recensement général de la population de 1999, les Turcs, avec 28 929 ressortissants, représentaient 22,5% de la population étrangère. Au niveau national, ils ne représentaient que 6,4% des étrangers. On observe donc une surreprésentation de cette population en Alsace.

Concernant la répartition suivant le sexe et l'âge, il y a dans l'ensemble, autant de femmes que d'hommes parmi les immigrés, en Alsace comme pour l'ensemble de la Métropole. Cependant, la population immigrée issue des pays d'Europe est majoritairement féminine⁴. A l'opposé, celle venue d'Algérie et de Tunisie se distingue par une représentation masculine plus importante. Les immigrés résidant en Alsace sont globalement plus jeunes que la population immigrée nationale⁵. Cependant, la question du vieillissement des personnes immigrées émerge sur la scène publique ces dernières années.

La présence étrangère alsacienne se caractérise également par un éparpillement sur l'ensemble du territoire régional. Cette implantation résulte d'un enjeu à la fois économique (installation à proximité des emplois) et d'habitat (disponibilités de logement). Cette caractéristique apparaît également au niveau des primo arrivants.

En effet, si on observe les arrivées entre août 2005 et août 2006, ces derniers arrivent principalement sur les trois grandes agglomérations (67% des entrants). Mais sur une année, ce sont en fait 141 communes différentes dans le Bas-Rhin (27% des communes du 67) et 132 communes différentes dans le Haut-Rhin (35% de celles du 68) qui sont concernées par l'arrivée de primo arrivants. Globalement en Alsace, ce sont un peu moins d'un tiers des communes alsaciennes (grandes et petites) qui sont concernées (273 communes sur 903).

Le Bas-Rhin est donc un territoire où la présence étrangère est réelle et nécessite une prise en compte spécifique et globale.



ELEMENTS ISSUS DE L'ETAT DES LIEUX « INTEGRATION »



CONSTATS GENERAUX

Lors des entretiens menés dans le cadre de l'état des lieux sur l'intégration dans le Bas-Rhin, il est apparu que les acteurs rencontrés faisaient rarement la distinction entre étranger, immigré et « issu de l'immigration ». La plupart d'entre eux, en effet, avançaient des chiffres sur la présence étrangère dans leur commune en y incluant les immigrés de nationalité française et les personnes issues de l'immigration.

³ Jusqu'en 1999, l'INSEE procédait à des laps de temps variable à un « recensement général de la population ». Depuis 2004, il réalise des enquêtes annuelles. La méthode est variable selon la taille de la commune. Les données approfondies à l'échelle communale ne seront disponibles et accessibles qu'à compter du 1^{er} juillet 2009. Les données infra-communales ne seront disponibles, elles, que début 2010.

⁴ *Atlas des populations immigrées. Chiffres pour l'Alsace*, INSEE, n°8, juin 2005, p12.

⁵ Ibid.

Plusieurs constats négatifs communs ont été recensés concernant l'imparfaite maîtrise du français par les personnes étrangères, leur non participation à la vie locale et la concentration des familles immigrées sur certains quartiers. Le constat de manque de lien entre les différentes populations d'une commune est également souvent apparu.

Par ailleurs, les acteurs s'interrogeaient souvent sur les besoins et les moyens supplémentaires à mettre en œuvre pour favoriser l'intégration.

Lors de cet état des lieux « intégration », la situation des femmes immigrées a été fréquemment mise en avant par les acteurs rencontrés, et plus particulièrement par les acteurs sociaux⁶ et les acteurs de proximité⁷. Ils ont clairement identifié le public femme immigrée comme étant prioritaire.

II LES FEMMES IMMIGREES : UN PUBLIC JUGE PRIORITAIRE

Ces acteurs ont dressé une image très négative de la situation des femmes immigrées et plus particulièrement des femmes turques.

Leurs constats font état d'inégalité par rapport aux hommes, de dépendance, d'isolement, de contraintes familiales, de pressions familiales et culturelles et/ou religieuses de religion. « *Ce sont les femmes qui vivent les difficultés les plus accrues, elles cumulent les handicaps de l'immigration* » (acteur social).

Cette perception négative est quelques fois relativisée par quelques acteurs de proximité et d'associations qui relèvent « *une évolution positive* ». Pour certains, les femmes immigrées s'affirment davantage aujourd'hui, elles arrivent plus facilement à chercher l'information et elles subissent moins de pression culturelle et familiale.

1. Des femmes dépendantes de par leur non maîtrise du français

Les acteurs qui ont posé un constat de dépendance chez les femmes immigrées se sont appuyés en grande partie sur leur vécu professionnel pour l'argumenter. « *Les femmes étrangères sont dépendantes de leur mari car ce sont eux qui font les démarches administratives à leur place.* » (Employé de CCAS).

Le principal facteur de dépendance mis en avant par les acteurs est la non maîtrise du français car elle contraint les personnes à être accompagnées d'un interprète et/ou du conjoint. Ainsi le conjoint qui maîtrise mieux le français traite les démarches administratives pour l'autre et, au regard des acteurs, il s'agit plus souvent de femmes en situation de dépendance que d'hommes. « *La personne étrangère qui est venue via le regroupement familial est très dépendante de son conjoint* » (acteur social).

Objectivement, la dimension linguistique est un élément important en Alsace compte tenu du profil des populations en présence. Ainsi et à titre d'exemple, par le biais des évaluations dans le cadre du Contrat d'Accueil et d'Intégration, on constate que les personnes considérées comme maîtrisant oralement la langue représentent 70,1% des signataires au niveau national pour seulement 51,9% dans le Bas-Rhin. A noter que, dans le cadre de cette évaluation au niveau du Bas-Rhin, 21,2% des signataires ne peuvent pas communiquer en Français (« communication impossible ») et 25,6% connaissent des difficultés ("communication difficile et très difficile"). Une des explications de cet écart relève des différences d'origine géographique des migrants en Alsace par rapport au reste de la France (en particulier la présence turque plus importante ainsi que, dans une moindre mesure, l'arrivée de ressortissants d'Europe de l'Est).

2. Des femmes subissant des pressions

Ces femmes feraient également l'objet, d'après ces acteurs, de pressions et de contraintes de divers types. On peut en distinguer quatre.

■ Les pressions culturelles et familiales

La pression culturelle et familiale est considérée par les acteurs comme un facteur qui empêche l'émancipation et l'indépendance des femmes immigrées et des jeunes filles.

⁶ Acteurs qui travaillent principalement en individuel et sur des situations particulières liées à l'aide sociale.

⁷ Acteurs de terrain. Ils proposent en général des activités et des animations visant à créer du lien et à améliorer le quotidien de la population, parfois plus particulièrement en direction des personnes immigrées.

« *Le choc culturel génère encore des craintes chez les parents, on a tendance à protéger les filles, on a peur pour elles* » (acteur de proximité). De plus, les maris semblent exercer une forte emprise sur leurs épouses, « *les maris les surveillent* » (association thématique).

Certaines familles turques vivent en cohabitation : le fils, une fois marié, reste au foyer des parents avec l'épouse. Cette cohabitation est mal vécue par la belle-fille, les travailleurs sociaux parlent même de « *souffrance* ». Parfois, ce sont les difficultés à trouver un logement qui favorisent cette pratique mais la culture et la situation économique peuvent en être aussi la cause. Néanmoins, certains acteurs de proximité portent un discours plus positif, car pour eux, malgré les apparences, les femmes arrivent à se faire entendre. « (...) *Les rennes restent entre les mains des femmes, elles arrivent à trouver la faille de leurs hommes pour quand même faire ce qu'elles veulent, elles sont étonnantes parfois* » (acteur de proximité).

■ **La pression de l'environnement**

L'environnement des femmes immigrées joue aussi un rôle sur leurs comportements. Certains acteurs le définissent comme étant une pression supplémentaire car, en parlant d'environnement, ils font allusion à la communauté. Cette pression se traduit par la peur du « *qu'en-dira-t-on* » (acteur de proximité). « *Les femmes ont besoins de parler, elles cherchent des lieux d'expression afin de sortir de leur environnement oppressant* » (acteur associatif).

■ **Les contraintes familiales**

Les acteurs sociaux et les acteurs de proximité pensent que les femmes étrangères donnent la priorité à leur rôle de mère et d'épouse avant le reste, sous-entendant notamment, avant les cours de français. Dans le discours des acteurs, il est plutôt question de femmes étrangères n'ayant pas été, ou très peu, scolarisées. L'apprentissage d'une nouvelle langue est alors d'autant plus difficile et décourageant si l'on y ajoute à cela l'organisation nécessaire à la garde des enfants. « *La femme a plus de contraintes familiales notamment celles qui ont été peu scolarisées et qui sont femmes au foyer avec enfants. Elles sont plus facilement découragées par l'apprentissage du français* » (acteur de proximité).

Il a également été question des mariages arrangés. D'après les acteurs, les mariages arrangés sont en augmentation, tout comme les divorces, et il est possible que les deux soient liés. Cela suppose que les femmes immigrées ne se résignent pas à rester mariées lorsque le couple va mal, malgré la pression de leur environnement. « *C'est un phénomène nouveau, avant les femmes turques ne divorçaient pas* » (acteur social). « *Les filles se marient avec un garçon du pays pour faire plaisir aux parents et ça fini de plus en plus par un divorce* » (acteur social). « *Les familles angoissent à l'idée que leur fille épouse un mari français ou une personne non musulmane. Les familles culpabilisent les filles en les rendant responsables de la question de l'honneur, c'est une forte pression* » (acteur de proximité).

■ **La dimension religieuse**

La condition de la femme immigrée musulmane est décrite par les acteurs sociaux et acteurs de proximité comme contraignante vis à vis des demandes et exigences qui reposent sur elles au sein de leur famille mais aussi dans leur communauté. Les acteurs ne font pas référence directement à la religion lorsqu'ils parlent de pressions mais plutôt de culture. Néanmoins, dans leurs discours, il est quasiment toujours question de femmes turques ou maghrébines.

La religion est considérée par certains acteurs sociaux comme un frein à la participation des femmes à la vie locale. « *La religion prend une place importante dans le comportement des personnes* » (acteur social). Mais la religion n'est pas considérée comme une barrière à l'intégration, c'est son « *instrumentalisation qui peut être un frein* » (acteur social).

3. Des femmes qui ne participent pas à la vie locale

Au-delà de ces contraintes, les acteurs rencontrés font état d'une invisibilité de ces femmes immigrées. Ils soulignent qu'elles ne participent pas à la vie locale. Les acteurs sont en demande d'intégration sociale pour elles, ils souhaitent qu'elles sortent de leur isolement. « *On ne les voit pas, ce sont surtout*

les maris qui viennent» (acteur social). « *Il n'y a pas beaucoup de liens avec les autres femmes* » (acteur social).

Pourtant, elles ont une part très active dans la réalisation d'actions culturelles au sein des associations mais elles ne s'affichent pas. « *La pression familiale qu'on leur soumet les empêche de s'affirmer* » (acteur social). Néanmoins, certains acteurs de proximité ont observé une évolution positive de la situation des femmes immigrées. En effet, elles sont plus nombreuses à passer le permis de conduire et à chercher à travailler. Et ceci pas seulement dans un objectif économique mais plutôt, selon eux, dans une recherche d'émancipation.

4. Des femmes « fragilisées »

La question des violences faites aux femmes étrangères interpelle les acteurs. Pour ces derniers, leurs difficultés à s'exprimer en français et leur méconnaissance des droits les fragilisent considérablement. Ainsi les femmes étrangères seraient peu informées sur leurs droits, et subiraient parfois le pouvoir abusif exercé par leur mari qui profite de leur ignorance. « *Le mari ne régularise pas les papiers de son épouse volontairement afin de garder le pouvoir sur elle* » (acteur social).

Néanmoins, d'après certains acteurs de proximité et d'associations, il semble que les femmes arrivent à trouver l'information plus facilement, elles s'adressent à des personnes ressources pour être orientées.

III

POURSUITE DE LA REFLEXION

Cet état des lieux a montré que les professionnels ont une certaine vision de la femme immigrée, perçue comme dépendante de son époux, subissant des pressions d'ordre familial, environnemental (ou communautaire ?), culturel, religieux. Une des personnes rencontrées a parlé des femmes immigrées comme des personnes « *qui vivent les difficultés les plus accrues, cumulant les handicaps de l'immigration* ».

Cette façon de voir correspond t-il réellement au vécu de ces femmes ? De quelles femmes parle t-on ? Les professionnels interrogés ne rencontrent, en effet, que certaines de ces femmes. Comment alors initier des actions en faveur des femmes immigrées qui correspondent vraiment à leurs besoins ou leurs attentes ?

Afin d'essayer de répondre à ces questions, un groupe de travail départemental en direction des femmes et des jeunes filles immigrées a été mis en place en juin 2008 et a décidé, fin septembre 2008, que l'ADLI poursuivrait la réflexion engagée, cette fois-ci en direction des femmes immigrées. Il s'agissait d'apporter un plus au niveau de la visibilité de ces femmes, d'identifier (le cas échéant) les stratégies qu'elles mettent en œuvre afin, à terme, de favoriser le lien entre ces femmes et leur environnement social, professionnel, économique.



LES FEMMES IMMIGRÉES : UNE RÉALITÉ PLUS DIVERSE

La démarche s'est donc poursuivie en direction des femmes immigrées. Si initialement la volonté était à la fois d'interroger des femmes et des jeunes filles immigrées, le choix⁸ a été fait finalement de cibler, dans un premier temps, les femmes immigrées. Il s'agit en effet de deux publics différents avec des problématiques distinctes, d'autant que la notion de « femmes immigrées » est elle-même complexe. En effet, et comme le fait remarquer Sabah CHAIB⁹, le public désigné sous le vocable « femmes immigrées » s'avère souvent flou car « confondu à des réalités fort différentes, ou à des présupposés voire des préjugés tenaces ». Dans le cadre de ce document, la définition retenue est celle de l'INSEE à savoir : « est immigrée toute personne née étrangère, dans un pays étranger, qui vit en France, ayant ou non acquis la nationalité française ».

⁸ Choix fait par le groupe de travail constitué autour de la thématique « femmes immigrées ».

⁹ Sabah CHAIB, *Facteurs d'insertion et d'exclusion des femmes immigrantes dans le marché du travail en France : quel état des connaissances ?* Document de travail élaboré pour la CFDT, janvier 2001.



UNE APPROCHE PAR PORTRAITS

Des entretiens ont été réalisés auprès de femmes dans le but de recueillir leurs témoignages sur leur quotidien en France et de permettre ainsi d'en avoir une meilleure connaissance.

Le choix a été fait de rencontrer ces femmes par l'intermédiaire de groupes constitués, identifiés par les partenaires (groupe FLE¹⁰, associations...), afin de permettre de mener des entretiens le plus rapidement possible. Le temps imparti pour ce travail était effectivement limité par la durée du contrat de travail de l'ADLI qui arrivait à terme fin décembre 2008. Cela laissait un peu plus de deux mois à consacrer à ce travail avant la restitution au groupe de travail, fixée mi-décembre.

La prise de contacts et de rendez-vous s'est révélée malgré tout un travail qui a demandé beaucoup de temps. En effet, les personnes « ressources¹¹ » ciblées n'étaient pas toujours facilement joignables et étaient prises par leurs propres activités. D'autres n'ont pas donné suite. Au final, 11 rendez-vous ont pu être réalisés auprès de personnes, de façon individuelle ou en groupe permettant de rencontrer 25 femmes.

Les entretiens collectifs qui se sont déroulés auprès de femmes participant à des cours de français ont eu lieu à Obernai, Reichshoffen et Soultz sous Forêts. Des entretiens collectifs ont également eu lieu dans des associations, à Sélestat et Bouxwiller, ainsi qu'au sein d'un groupe de femmes, regroupées à Sélestat, par les soins de deux professionnelles de la mairie et du CCAS. Enfin, trois entretiens individuels ont eu lieu à Monswiller, Molsheim et Saverne. Pour ce dernier entretien, une amie est venue rejoindre la personne interrogée et a apporté son propre témoignage. Comme l'ADLI intervient hors territoires en Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS), il n'y a pas eu d'entretiens auprès de femmes habitant à Strasbourg, Haguenau, Kaltenhouse ou Bischwiller.

Une grille d'entretien¹² a servi de support aux discussions, menées souvent collectivement. Toutefois il s'agit d'entretiens non directifs, les thèmes relevant de la grille ont donc, selon les cas, été plus ou moins développés.

Il s'agissait de saisir le vécu de ces femmes, leurs réalités. Ainsi certaines ont axé leurs propos sur leur vie actuelle alors que d'autres ont insisté au contraire sur les premières années de leur vie en France.

Les entretiens n'ont pas été enregistrés mais des notes ont été prises durant leur déroulement et ont donné lieu ensuite à l'établissement d'un portrait condensé et, pour certaines femmes (qui se sont exprimées davantage) d'un tableau. Certaines paroles particulièrement importantes ont été retranscrites intégralement et figurent alors en italique.

La méthode retenue présente des limites. Si rencontrer des femmes par l'intermédiaire de groupes, a permis d'en rencontrer plusieurs en même temps, la contrepartie a été que les témoignages individuels ont été plus succincts (voire parfois laconiques), par manque de temps mais aussi du fait du manque « d'intimité ». Certaines disaient qu'elles n'avaient rien à dire de plus, de différent, par rapport à celles qui s'étaient déjà exprimées. Ainsi, dans le groupe de Reichshoffen, le tour de table permettant à chacune de se présenter n'a pu être mené en entier, certaines dames ne désirant pas s'exprimer (par timidité ? gêne ? difficultés en français ? ou simplement par manque d'envie ou n'en voyant pas l'intérêt ?). Les entretiens individuels (au nombre de trois) ont été plus riches.

Il y a eu parfois également des difficultés de compréhension du fait de la faible maîtrise du français. Dans certains groupes d'ailleurs, des femmes ont servi d'interprètes à d'autres. Le temps limité¹³ de ces rencontres et le fait qu'il n'a été possible de rencontrer ces femmes qu'une seule fois n'a pas permis d'approfondir les propos à l'occasion d'un second temps d'échange.

La méthode employée pour joindre ces femmes, enfin, est porteuse de ses propres limites quant aux personnes rencontrées. Le fait « d'être passé » par l'intermédiaire de groupes linguistiques ou d'associations induit un certain public en effet. Le groupe constitué sur Sélestat est lui aussi constitué de

¹⁰ FLE : français langue étrangère.

¹¹ Personne permettant de rencontrer des femmes immigrées.

¹² Voir annexe 1.

¹³ Temps limité à l'horaire du groupe linguistique ou au temps de disponibilité de l'association.

femmes « déjà visibles » c'est-à-dire de femmes qui sont déjà engagées dans une démarche d'intégration.

Toutefois, et en dépit de ces limites et du caractère limité du nombre d'entretiens, ces rencontres ont permis d'apporter un éclairage complémentaire à celui résultant de l'état des lieux effectué auprès des acteurs institutionnels et associatifs, en mettant en avant notamment l'extrême diversité des vécus, la permanence de certaines difficultés mais aussi l'existence de « points d'appui », la mise en œuvre de « stratégies ».

La synthèse des entretiens menés avec des femmes immigrées résidant dans le Bas-Rhin est présentée ci-dessous sous forme de portraits afin d'en faciliter la lecture.



PRESENTATION DES PORTRAITS

Afin de rendre compte du vécu des femmes rencontrées, il a été établi des « portraits ». Elaborés sous un mode biographique, ces portraits ont été rédigés à partir des notes prises pendant les entretiens et de manière à rendre lisible le vécu. Ils constituent donc des reconstructions à posteriori.

Le document présente donc 23 portraits (cf. tableau récapitulatif¹⁴). En fait 25 femmes ont été rencontrées mais deux ne relevaient pas du public visé, à savoir les femmes immigrées¹⁵. En effet il s'agissait d'une femme¹⁶ née en France de parents turcs et une autre née à Mayotte¹⁷. Ces deux portraits (le 3^{ème} et le 23^{ème}) ne figurent donc pas dans l'analyse.

Le tableau récapitulatif permet d'avoir une vision globale concernant les lieux de rencontres et la situation personnelle, familiale et professionnelle des différentes interlocutrices.

Les 23 portraits concernent majoritairement des femmes turques puisque 19 d'entre elles sont nées en Turquie, 3 femmes sont nées au Maroc, et 1 en Angola. Cette surreprésentation des femmes turques dans la population immigrée est en adéquation avec la réalité locale de l'immigration.

Ces femmes sont arrivées majoritairement par le biais du regroupement familial, soit en tant qu'épouses (14 sont venues rejoindre leur mari originaire du même pays qu'elles, exceptée une dame au Maroc qui a épousé un français), soit en tant qu'enfants (3 sont venues avec leur mère rejoindre leur père, 3 sont arrivées avec leurs parents). Seulement deux sont arrivées en tant que demandeuses d'asile.

Les femmes turques venues en France rejoindre leurs maris ont été peu scolarisées en Turquie (souvent au maximum durant 5 ans) à part une qui avait fait des études d'infirmière.

Parmi les femmes rencontrées, la plupart travaillent ou aimeraient pouvoir le faire. Ainsi 12 sont des femmes au foyer, 8 travaillent (en usine, font des ménages, une est assistante dentaire, une autre chef d'entreprise), une personne est en arrêt maladie et enfin une est retraitée.

Chaque portrait comporte trois volets :

1. La présentation sous forme de récit d'éléments de vécu biographique abordés lors de l'entretien
2. Un tableau¹⁸ récapitulatif pour 17 entretiens¹⁹, reprenant les principaux éléments mis en avant (biographique, vécu et ressenti)
3. La mise en exergue d'aspects saillants apparus lors de l'entretien.

¹⁴ Voir annexe 2.

¹⁵ Définition de l'INSEE : « est immigrée toute personne née étrangère, à l'étranger, ayant migré et vivant en France, ayant ou non acquis la nationalité française ».

¹⁶ Portrait n°3.

¹⁷ Portrait n°23.

¹⁸ Les tableaux ne reprennent pas toutes les informations contenues dans les notes et vice versa.

¹⁹ Ces entretiens sont signalés dans le tableau récapitulatif par la marque : (T)



Portraits de femmes immigrées



PORTRAIT 1

➔ Vécu biographique

Venue du Maroc, avec sa mère et ses grandes sœurs, rejoindre son père, à l'âge de 2ans ½, 3 ans, elle a fait toute sa scolarité en France et a grandi dans la région. Malgré cela, du fait de son nom à consonance étrangère, elle m'explique que les gens la renvoient toujours à son altérité : *« dans ma vie professionnelle, on me pose la question : c'est de quelle origine ? Cela revient toujours. Pourquoi la personne en face pose cette question ? »*

Si elle arrive, explique t-elle, à prendre avec humour ces questions qui reviennent sans cesse, elle avoue, par contre, s'énerver quand on lui parle d'intégration : *« ah, tu es bien intégrée » : mais pourquoi je serais bien intégrée, moi, j'ai vécu en France ? Alors mes enfants, qui sont de la troisième génération, qu'à eux, on fasse cette réflexion : mais on est où ? ».*

Elle raconte aussi les réactions qui ont suivi les attentas du 11 septembre 2001 : *« là, ça a été la catastrophe. Notre communauté musulmane s'est sentie...il faut que l'on soit plus réservé dans notre façon de faire nos pratiques, ça nous a porté préjudice. Il y a eu un amalgame. Les médias n'ont montré que le négatif de l'islam et même pas de l'islam mais de l'intégrisme. »* .

Elle raconte sa jeunesse, avec une adolescence qui n'est pas celle d'un « français normal » puisqu'elle était entre le fait de vivre comme une française et en même temps, à la maison, ils avaient leurs coutumes. Adolescence un peu difficile : il a fallu qu'elle trouve sa place entre la *« société française avec tout ce qu'elle apprenait et vivait au dehors et la société vue par le milieu familial qui n'était pas comme ce que vivaient les petites copines »*.

Mais elle parle de son père qui a tenu à ce que toutes ses filles fassent des études. Il leur disait qu'elles partaient avec deux mini handicaps : le fait d'être une femme et le fait d'être immigrée et qu'il allait falloir qu'elles se battent, qu'elles soient plus fortes pour réussir. Il leur allait falloir démontrer qu'elles valaient deux fois plus pour se présenter pour un poste ou pour une école. Grâce à l'éducation reçue de ses parents, elle explique : *« Je me sens un petit peu des fois...comment dire...par les études, par l'éducation importante que papa nous as donnée, un peu... plus chanceuse que d'autres femmes et c'est vrai que c'est pour cela que je me suis investie dans plusieurs associations pour les aider, pour leur dire : si, vous pouvez y arriver. Si vous pouvez aider votre enfant, même si vous ne connaissez pas la langue, vous ne savez pas lire, vous pouvez l'aider en l'encadrant, en l'encourageant, en restant à côté, en cherchant de l'aide par quelqu'un d'autre. Vous pouvez complètement remplir votre rôle de mère, votre rôle de femme tout en vous sentant quand même dévalorisée »*.

➔ Tableau synthétique

PORTRAIT N°1	entretien individuel sur le lieu de travail de la personne
ELEMENTS BIOGRAPHIQUES LIES À LA PERSONNE	<p>née au Maroc</p> <p>père ayant fait des études - mère illettrée</p> <p>père décédé - mère vit près de Saverne</p> <p>6 sœurs et 1 frère</p> <p>arrivée en France vers l'âge de 3 ans dans le cadre du regroupement familial</p> <p>époux né au Maroc et ayant grandi au Maroc</p> <p>belle-famille vit au Maroc</p> <p>a un fils de 14 ans et 1 fille de 5 ans</p>
VECU	<p>a fait toute sa scolarité en France: bac de gestion + Lettres Modernes à l'Université</p> <p>dirige avec son époux une entreprise (entretien et réparation de véhicules automobiles)</p> <p>fait partie de plusieurs associations</p>

RESSENTI	<p>adolescence difficile: il a fallu qu'elle trouve sa voie entre deux cultures ("qu'est ce que je suis?")</p> <p>considère sa double culture comme un atout, un plus</p> <p>"je suis très, très bien armée et cela, je le dois à mon père plus qu'à ma mère [...] quoiqu'elle avait une très forte personnalité, cela m'a toujours subjuguée"</p> <p>"je me sens un petit peu des fois...comment dire...par les études, par l'éducation importante que papa nous a donnée, un peu...plus chanceuse que d'autres femmes et c'est vrai que c'est pour cela que je me suis investie dans plusieurs associations pour les aider, pour leur dire: si, vous pouvez y arriver. si, vous pouvez aider votre enfant, même si vous ne connaissez pas la langue, vous ne savez pas lire, vous pouvez l'aider en l'encadrant, en l'encourageant, en restant à côté, en cherchant de l'aide par quelqu'un d'autre".</p> <p>"j'ai l'impression que je suis toujours obligée de me justifier (en tant que musulmane): ah, tu es bien intégrée: mais pourquoi je serais bien intégrée, moi, j'ai vécu en France? Alors, mes enfants qui sont de la troisième génération, qu'à eux, on fasse cette réflexion: mais on est où?"</p>
-----------------	--

➔ Commentaire

« *Etre ouvert* » et « *aller vers les autres* » sont des propos qui reviennent plusieurs fois durant l'entretien avec cette dame. Propos qui renvoient à l'attitude de ses parents mais aussi de la sienne et qui sont une façon de concevoir la vie : « *Et je me disais²⁰ : partout où on va, si on a une telle personnalité et un caractère fort et si on est ouvert, qu'on va vers les autres, je crois qu'il y a déjà la moitié du chemin qui est gagné. J'ai toujours été comme cela, je vais vers les autres et je crois que cela m'a beaucoup aidé, toute ma vie, autant professionnelle que sociale.* » Une façon d'être et une façon de faire pour diriger sa vie.



PORTRAIT 2

➔ Vécu biographique

Il s'agit d'une femme, née en Turquie, arrivée en France, en 1974, à l'âge de 2ans ½ avec sa maman enceinte de son deuxième enfant. Ils sont cinq enfants et elle est la seule fille. Son père a travaillé dans une usine et sa mère a travaillé une fois que les enfants ont été assez grands, elle faisait des ménages. Elle est maintenant retraitée et a des problèmes de santé. Elle a vécu des conditions de vie très difficiles en Turquie (entre 1968 et 1974) quand elle était jeune mariée et que son mari était à l'armée (« *boniche* » de la belle-famille). C'est pourquoi elle a refusé catégoriquement de repartir vivre en Turquie au moment de la retraite. Son époux est décédé. Sa fille (la dame interviewée) parle avec émotion de sa jeunesse et en particulier de sa scolarité difficile du fait d'attitudes hostiles, de propos racistes (« *sale Turque* ») et d'une mise à l'écart qu'elle subissait.

Elle raconte ses parents, pris par leurs travaux, qui ne s'occupaient pas de sa scolarité ni de celle de ses frères mais de l'entraide entre elle et ces derniers. Elle et ses frères ont dû se débrouiller seuls et elle explique qu'ils faisaient parfois appel à une voisine allemande pour une aide par rapport à leurs devoirs. Elle évoque les difficultés financières (leurs habits provenant de la Croix-Rouge).

Elle parle de leur vie à la maison : « *un autre monde* ». Elle est séparée de son mari depuis 4 ans. Il s'agissait d'un mariage arrangé par ses parents avec un membre de sa famille (famille paternelle) quand elle avait 16 ans. Elle a deux filles (19 et 9 ans) et un garçon de 14 ans. Sa fille aînée fait des études d'esthéticienne et aimerait s'installer à son compte plus tard ce qui paraît inimaginable pour son père. Elle dit ne se sentir ni française ni turque (en Turquie, ils sont vus autrement que ce qu'ils sont vraiment car ils sont perçus comme des gens riches). Elle travaillait dans une usine mais est en arrêt de longue maladie. Elle ne semble pas avoir eu de souci pour trouver un travail mais a du enlever son foulard pour travailler.

²⁰ Elle évoque sa mère

➔ Tableau synthétique

PORTRAIT N°2	entretien collectif en présence de 3 autres personnes dans le cadre d'une association
ELEMENTS BIOGRAPHIQUES LIES À LA PERSONNE	née en Turquie arrivée en France en 1974 à l'âge de 2 ans 1/2 avec sa mère dans le cadre du regroupement familial père arrivé en France en 1973 4 frères père travaillait dans une usine - mère a fait des ménages quand les enfants ont été à l'école séparée de son mari depuis 4 ans (mariée à 16 ans dans le cadre d'un mariage arrangé) deux filles de 9 et 19 ans et un garçon de 14 ans
VECU	a fait toute sa scolarité en France scolarité difficile: mise à l'écart, propos racistes: " <i>sale turque</i> " scolarité difficile: aucun soutien des parents, a dû se débrouiller seule avec ses frères a travaillé dans une usine mais est actuellement en arrêt longue maladie a dû enlever son foulard pour travailler difficultés de voisinage les premières années en France: réactions hostiles fait partie d'une association culturelle
RESSENTI	difficultés financières (habits provenant de la Croix-Rouge quand elle était enfant) la vie à la maison quand elle était jeune: " <i>un autre monde</i> " une scolarité et une jeunesse difficiles ne se sent ni française ni turque

➔ Commentaire

Il ressort des propos de cette femme qu'il existe une forte entraide familiale, entre frères et sœur, qui leur a permis de faire face aux difficultés rencontrées.

Entraide qui, de par l'association dont ils font partie actuellement, s'est étendue à leurs compatriotes. Le frère, présent à cet entretien, explique, en effet, sa volonté d'aider ses compatriotes par les difficultés subies pendant son enfance qui l'ont marqué.



PORTRAIT 4

➔ Vécu biographique

Mariée en Turquie en 1983, elle est venue rejoindre son mari en 1984 en Alsace. Elle raconte les difficultés des premières années : « *c'était dur, pour moi, c'était une misère* ». Elle n'avait pas de famille, elle était seule toute la journée. Elle ne comprenait pas le français et se sentait « à l'écart » quand les amis français de son mari venaient chez eux ou vice versa. Très vite, elle a voulu apprendre le français, et son mari l'y a encouragée, mais il n'y avait pas beaucoup de possibilités. Elle a demandé à droite, à gauche. Elle a rencontré une dame turque : « *elle parle mieux le français, j'ai dit comment... elle m'a dit une heure de français par semaine* ». Les cours se déroulaient dans une école après les cours. « *J'ai pas beaucoup appris, 85 suis tombée enceinte. Quand j'ai eu enfant, première occupation, j'oubliais tout* ».

Avec la naissance de ses trois garçons, elle a donc dû interrompre ces cours même si, à une période, elle avait trouvé une dame qui venait chez elle pour lui apprendre le français (1 fois par semaine). Cette

dame est venue environ 5 mois et après elle a déménagé. Après elle a arrêté de suivre des cours. Elle arrive à lire en français mais n'arrive pas à écrire : « *la dame, elle est super* ».

Quand ces garçons ont tous été à l'école, elle a cherché un travail mais s'est trouvée confrontée à son absence de mobilité, alors, encouragée par son mari, elle s'est inscrite pour passer le permis et a suivi des cours de conduite les soirs, pendant que son mari était à la maison et s'occupait de leurs enfants. Avec l'obtention du permis, elle a trouvé un emploi en tant que femme de ménage. Depuis 8,9 ans, elle travaille en usine, dans une chocolaterie.

Ses enfants n'ont pas eu de souci durant leur scolarité. Elle ne pouvait pas les aider pour leurs devoirs mais elle surveillait qu'ils les fassent. Elle raconte qu'ils ne savaient pas qu'elle ne comprenait pas ce qu'elle lisait lorsqu'elle leur lisait des histoires. Elle explique qu'une fois à la maternelle, ils ont oublié le turc car ils parlaient français à la maison mais quand ils ont été à l'école élémentaire, ils ont suivi des cours de turc. Aujourd'hui, l'aîné travaille dans une usine, le deuxième va suivre une formation de l'AFPA (association nationale pour la formation professionnelle des adultes) et le dernier est dans une école à Colmar.

Pour parler de sa vie aujourd'hui, elle dit « *on se débrouille* » mais elle évoque les difficultés des premières années, quand les voisins ne les connaissaient pas, les réflexions qui font mal (« *on a souffri, c'était difficile* »): « *mais madame vous êtes en France, il faut faire comme les français* ». Avec le temps, les relations se sont améliorées « *on croyait pas que vous êtes comme ça* ».

➔ Tableau synthétique

PORTRAIT N°4	entretien collectif, dans le cadre d'une association, avec deux autres personnes.
ELEMENTS BIOGRAPHIQUES LIES À LA PERSONNE	née en Turquie mariée mariage en 1983 en Turquie arrivée en France en 1984 à Sélestat pour rejoindre son mari 3 garçons nés en France: 24, 21 et 20 ans a été très peu à l'école en Turquie. Ne travaillait pas en Turquie.
VECU	a suivi des cours de français ponctuellement: " <i>je sais pas comment j'ai appris le français, je parle pas mais je comprends [...] j'arrive pas à parler</i> ". travaille dans une usine depuis 9 ans (chocolaterie) a passé et obtenu son permis de conduire en France son mari l'a poussée à apprendre le français et à passer son permis (" <i>il faut aller, il faut apprendre</i> ") relations avec les voisins difficiles au départ mais se sont améliorées fait partie d'une association "issue de l'immigration"
RESSENTI	les premières années " <i>c'était dur, pour moi, c'était une misère</i> " " <i>on a souffri</i> " " <i>c'était difficile</i> " les voisins, au départ " <i>mais madame, vous êtes en France, il faut faire comme les français</i> " amélioration au fil des années " <i>on croyait pas que vous êtes comme ça</i> " aujourd'hui: " <i>on se débrouille</i> "

➔ Commentaire

Des premières années difficiles en France, sans famille, ne parlant pas français, face à des réactions parfois hostiles du voisinage mais une volonté de trouver un travail, de trouver sa place en France. Pour cela, cette dame a suivi des cours de français et a passé le permis de conduire, nécessaire pour trouver un emploi.



PORTRAIT 5

➔ Vécu biographique

Il s'agit d'une dame turque arrivée en France avec son mari en 1987. Elle revient longuement sur leurs premières années en France qui ont été très difficiles du fait de leur situation de demandeurs d'asile. Arrivés d'abord à Paris, ils sont allés ensuite à Gérardmer, Sainte Marie aux Mines et Riquewihr. Le choix de ces destinations s'explique par la présence d'un membre de la famille puis d'un travail.

Ils n'avaient pas toujours un logement dans la localité où ils avaient un travail. Ils ont vécu de nombreuses années difficiles, tant sur le plan financier que sur le plan des conditions de travail : « *c'est dur* ». Elle parle de collègues qui les traitaient mal : « *comme si on était des chiens* ». « *J'en avais marre* ». Leur fille aînée est née en 1989. En 1993, cette dame a obtenu son permis de conduire.

Avec son époux, ils se sont installés dans une ville moyenne en Alsace en 1994 et leur deuxième fille y est née en 1997. Entre temps, sa belle- mère les avait rejoint. Leur fils est né en 2000. Elle a appris le français « sur le tas », en travaillant, de même que son mari. Elle continue à travailler (elle fait des ménages).

En Turquie, ils habitaient dans un village. Peu de femmes travaillaient à l'époque, à part à la maison (travaux de couture) et dans l'agriculture. Cette dame explique qu'elle est allée très peu à l'école, uniquement en primaire, et que de l'âge de 11 ans à 18 ans, elle était en Suisse et s'occupait des enfants de son frère et des tâches domestiques. Son mari a été professeur quelques temps en Turquie. Il a fait son service militaire pendant 18 mois, est resté ensuite 4,5 mois en Turquie puis est venu en France. Il travaille chez Peugeot depuis 9 ans. Ils font partie d'une association « issue de l'immigration ».

➔ Tableau synthétique

PORTRAIT N°5	entretien collectif, dans le cadre d'une association, avec 2 autres personnes
ELEMENTS BIOGRAPHIQUES LIES À LA PERSONNE	née en Turquie dans un village mariée mariée en 1988 arrivée en France en 1987 en tant que demandeur d'asile mari d'origine turque qui travaille aujourd'hui chez Peugeot (depuis 9 ans) 3 enfants : 2 filles (1989 et 1997) et un garçon (2000)
VECU	est allée très peu à l'école en Turquie a travaillé en Suisse chez son frère, dès 11 ans jusqu'à 18 ans pour s'occuper des enfants et des tâches domestiques fait des ménages n'a pas suivi de cours de français, a appris "sur le tas" a passé et obtenu son permis de conduire en France en 1993 conditions de vie difficiles au départ du fait qu'elle et son époux étaient demandeurs d'asile conditions de travail et de logement difficiles les premières années en France fait partie d'une association
RESSENTI	elle parle avec beaucoup d'émotion de leurs premières années en France (conditions de vie difficiles)

➔ Commentaire

Tout comme la personne précédente, cette femme a vécu des années difficiles à son arrivée en France mais sa volonté lui a permis de surmonter les obstacles, de trouver du travail, de fonder une famille.



PORTRAIT 6

➔ Vécu biographique

D'origine angolaise, cette dame est arrivée en France en novembre 2005 avec trois enfants alors âgés de 16ans, 14 et 2ans 1/2. Elle a quitté son pays du fait de la situation politique mais son frère et sa sœur vivent encore là-bas. Elle n'a plus ses parents. Arrivée à Strasbourg, ses premières difficultés ont concerné la langue.

A la préfecture, où elle a fait une demande de dossier de demandeur d'asile (en 2005), elle s'est exprimée en anglais. Le CADA²¹ l'a hébergée et la CIMADE²² l'a aidée à constituer son dossier. La CIMADE a fait appel auprès du tribunal administratif pour l'annulation de l'obligation de retour dans son pays, car elle était enceinte de son quatrième enfant (2006).

Elle raconte les premiers mois à Strasbourg, vivant avec ses enfants dans une chambre d'hôtel et en changeant tous les quinze jours. Depuis, sa situation s'est améliorée et l'association Horizon Amitié lui a trouvé un appartement dans une ville moyenne alsacienne et elle a trouvé un travail, dans une société de nettoyage, en septembre 2008. Une assistante sociale de Strasbourg l'aide dans ses démarches administratives ou autres. Elle a trouvé ce travail par l'intermédiaire d'une amie portugaise.

Malgré une amélioration de sa situation, ses conditions de vie sont difficiles. Elle évoque les difficultés de constituer des dossiers avec des papiers qu'elle n'arrive pas à fournir mais aussi ses inquiétudes par rapport à la situation juridique de ces aînés qui ne possèdent pas de carte de séjour. Son fils aîné a d'ailleurs un rendez-vous à la préfecture prochainement et elle est inquiète.

A côté des difficultés administratives qui l'inquiètent et lui pèsent, d'une imparfaite maîtrise du français qui parfois peut lui poser problème, des difficultés financières, elle vit mal le fait de devoir toujours courir. En effet, n'ayant pas de moyen de locomotion, elle se déplace à pieds et en train. Elle explique ainsi que lorsqu'elle se rend à Obernai pour travailler, elle doit attendre une heure à la fin de son travail pour pouvoir rentrer à Molsheim puis se dépêcher pour être là pour sa fille de cinq ans qui mange à la maison à midi (elle n'a pas pu la mettre à la cantine pour des questions financières). « *Pour moi, c'est très difficile* » sont des propos qui reviennent souvent dans sa bouche.

➔ Tableau synthétique

PORTRAITS N°6	entretien individuel qui a eu lieu au domicile de la personne
ELEMENTS BIOGRAPHIQUES LIES À LA PERSONNE	née en Angola célibataire arrivée en France en novembre 2005 pour fuir la situation politique de son pays. Ses 3 premiers enfants avec elle. 4 enfants : 3 nés en Angola et 1 en France, âgés aujourd'hui de 19, 17, 5ans et 18 mois (2 filles, 2 garçons) ses parents sont décédés mais ses frère et sœur vivent en Angola
VECU	a suivi ponctuellement des cours de français lorsqu'elle était à Strasbourg elle a fait des études d'infirmière dans son pays elle fait des ménages elle se déplace à pied et en train elle n'a aucun contact avec les pères de ses enfants la CIMADE l'a aidée pour constituer son dossier de demandeur d'asile. L'association Horizon Amitié lui a trouvé un appartement une assistante sociale à Strasbourg l'aide quand elle en a besoin elle a des difficultés financières

²¹ CADA : Centre d'Accueil pour Demandeur d'Asile.

²² CIMADE : comité inter mouvements auprès des évacués, service oecuménique d'entraide.

RESSENTI	<p>elle est inquiète par rapport à la situation juridique de ses aînés</p> <p>elle vit mal le fait de devoir toujours courir</p> <p>« Pour moi, c'est très difficile »</p>
-----------------	--

➔ Commentaire

Cette dame a réussi, en nouant des contacts avec des personnes d'origine portugaise, à trouver un emploi (employée dans une société de nettoyage). Parallèlement, la présence d'un tissu associatif (CIMADE et Horizon Amitié) l'a soutenue dans sa démarche de demandeuse d'asile et lui a apporté de l'aide pour démarrer dans sa nouvelle vie.



PROTRAIT 7

➔ Vécu biographique

Il s'agit d'une jeune femme de 29 ans, arrivée en France en 1999, pour retrouver son mari, chauffagiste. Ce dernier est arrivé en France quand il était petit, dans le cadre du regroupement familial (son père, le beau-père de cette femme, est venu en France dans les années 70).

Ses parents à elle et ses trois frères vivent toujours en Turquie. Elle a deux enfants de 5 et 6 ans. Elle était infirmière en Turquie. Son diplôme n'est pas reconnu en France.

Pour pouvoir travailler en France dans ce domaine, il aurait fallu qu'elle fasse au moins une formation pour passer le diplôme d'agent hospitalier mais cela l'aurait obligée à aller sur Strasbourg ce qu'elle n'a pas pu faire, même si elle a le permis, comme elle avait des enfants en bas âge. Cette dame ne s'exprime pas trop en français. Elle s'est présentée en français mais, ensuite, c'est l'interprète qui me traduit ses paroles. Elle explique que le port du foulard est un choix personnel. Son mari voulait qu'elle l'enlève, « *qu'elle s'ouvre* » (pour faciliter le contact avec les gens) mais elle n'a pas voulu. Elle « *n'aurait pas la conscience tranquille* ».

➔ Tableau synthétique

PROTRAIT N°7	l'entretien s'est déroulé au domicile d'une amie. Présence de 5 femmes
ELEMENTS BIOGRAPHIQUES LIES À LA PERSONNE	<p>femme de 29 ans née en Turquie</p> <p>parents vivent en Turquie de même que ses 3 frères</p> <p>arrivée en France en 1999 pour y rejoindre son époux</p> <p>époux né en Turquie mais arrivé petit en France dans le cadre d'un regroupement familial</p> <p>époux est chauffagiste</p> <p>a deux filles de 5 et 6 ans</p>
VECU	<p>était infirmière en Turquie mais son diplôme n'a pas été reconnu</p> <p>ne travaille pas pour l'instant mais va se réinscrire à l'ANPE</p> <p>possède le permis de conduire</p> <p>suit des cours de français par l'intermédiaire d'une association. S'exprime en français avec un peu de difficultés</p>
RESSENTI	le choix du foulard est un choix personnel à l'encontre de l'avis de son mari : " <i>n'aurait pas la conscience tranquille</i> " mais c'est un frein pour les contacts avec les gens

➔ **Commentaire**

Il est ressorti de cette discussion collective qu'il y avait une forte entraide familiale et amicale : covoiturage pour participer à des travaux saisonniers, aide pour des démarches administratives, aide pour garder les enfants ...



PORTRAIT 8

➔ **Vécu biographique**

Jeune femme d'une trentaine d'années, arrivée en France en 1982, à l'âge de 10 ans, après 2 ans passés en Allemagne. Elle explique que ses parents ont quitté la Turquie pour raisons politiques. Sa mère, qui ne parlait pas le français à leur arrivée en France, a trouvé du travail à l'école de la commune en tant qu'aide cuisinière, deux ans après leur arrivée, et a appris le français « sur le tas ». Ses parents sont maintenant à la retraite et partagent leur temps entre la Turquie et la France. Elle-même est contractuelle au rectorat et fait par ailleurs, ponctuellement, des traductions au Parlement Européen. Elle a deux enfants de cinq et dix ans. Son mari travaille dans une entreprise de peinture. Elle fait partie de deux associations.

➔ **Tableau synthétique**

PORTRAIT N°8	l'entretien s'est déroulé au domicile d'une amie. Présence de 5 femmes
ELEMENTS BIOGRAPHIQUES LIES À LA PERSONNE	jeune femme d'une trentaine d'années née en Turquie arrivée en France à l'âge de 10 ans avec ses parents après 2 ans vécus en Allemagne parents ont quitté la Turquie pour raisons politiques père expert-comptable en Turquie mère a travaillé en tant qu'aide cuisinière 2 ans après leur arrivée en France mère ne parlait pas français à leur arrivée en France mais a appris "sur le tas" parents à la retraite partageant leur temps entre la Turquie et la France mariée à un homme né en France de parents turcs époux travaille dans une entreprise de peinture 2 enfants de 5 et 10 ans
VECU	a fait sa scolarité en Allemagne et en France. A un baccalauréat professionnel de secrétariat parle couramment le turc, l'allemand et le français contractuelle au rectorat et fait, de plus, des traductions (Parlement européen) elle et son époux sont naturalisés français fait partie de deux associations (association « issue de l'immigration » et association de parents d'élèves)
RESSENTI	trouve dommage que certaines femmes turques restent entre elles et ne cherchent pas à mieux parler le français en regardant la télévision française par exemple

➔ **Commentaire**

Le portrait de cette dame va à l'encontre des propos des acteurs institutionnels à l'égard des femmes d'origine turque. Loin d'être dépendante, isolée, cette dame au contraire, travaille, fait partie de plusieurs associations.



PORTRAIT 9

➔ Vécu biographique

Il s'agit d'une amie de Madame RA (dame 3) originaire du Maroc également. Elle est mariée et a trois filles de 5 ans, 4 ans et 2 ans. Elle s'est mariée en 2000 et est venue en France cette année là dans le cadre du regroupement familial, pour y rejoindre son mari.

Elle dit sa certitude de l'importance d'avoir un métier par rapport au mari, ce qui explique qu'elle ne se soit pas mariée très jeune (35 ans) : « *Moi je suis une femme très ouverte, je veux pas être sous la tutelle de qui que ce soit. Il y a le respect du mari, la place dans le couple mais...c'est pour ça que j'ai pris du temps à m'engager dans le mariage ; [...] Il faut d'abord avoir un métier pour pouvoir être sécurisée si on peut dire. Pour être sûre...pour moi, le mariage était une aventure que l'on peut gagner ou perdre* ».

A son arrivée en France, comme elle voulait travailler dans un domaine qu'elle connaissait déjà, elle a fait une formation de 2 ans à Strasbourg puis a trouvé un emploi en tant qu'assistante dentaire. Elle aurait bien aimé continuer des études mais il lui fallait faire un choix et elle a privilégié celui d'avoir des enfants. Elle parle de sa vie au Maroc, de sa révolte par rapport à une mauvaise répartition des richesses.

Elle évoque son père : ce dernier voulait que ses filles soient « *indépendantes, tout en respectant les autres. [...] Qu'on fasse des études, qu'on ait une bonne situation, c'était très, très important.* » Après avoir travaillé pendant 5 ans en tant qu'assistante dentaire au Maroc, elle a repris des études et obtenu un diplôme de langue française.

Elle est présidente d'une association depuis 4,5 ans. Cette dernière est née de son désir et de celui d'autres femmes d'être indépendantes vis-à-vis des hommes. Ses projets sont nombreux mais la diversité des origines des femmes et le fait de ne pas disposer d'une salle à elles fait que cette association ne fonctionne pas vraiment.

➔ Tableau synthétique

PORTRAITN°9	l'entretien s'est déroulé au domicile de la personne
ELEMENTS BIOGRAPHIQUES LIES À LA PERSONNE	<p>née au Maroc en 1965</p> <p>père policier, mère au foyer</p> <p>sa mère n'est pas allée à l'école mais aujourd'hui, à l'âge de 65 ans, elle suit des cours d'arabe au Maroc</p> <p>son père est décédé</p> <p>a 3 sœurs et un frère</p> <p>mariée en 2000</p> <p>arrivée en France en 2000 pour y rejoindre son mari</p> <p>époux d'origine marocaine, en France depuis l'âge de 18 ans</p> <p>son époux a fait des études dans le domaine du sport et travaille maintenant en usine</p> <p>a 3 filles de 5 ans, 4 ans et 2 ans</p>
VECU	<p>a obtenu un bac scientifique puis a fait des études de droit</p> <p>a travaillé au Maroc pendant 5 ans en tant qu'assistante dentaire</p> <p>a travaillé en France dès qu'elle a eu sa carte de séjour, toujours en tant qu'assistante dentaire</p> <p>elle est présidente d'une association culturelle</p>
RESSENTI	<p>"parents ouverts": "Je viens d'une famille moyenne par rapport au Maroc, y'a pas de souci. On a fait des études, mon père était ouvert, ma mère aussi » Son père voulait que ses filles soient "indépendantes tout en respectant les autres. [...] Qu'on fasse des études, qu'on ait une bonne situation, c'était très, très important".</p>

beaucoup de jeunes marocains viennent en France après le bac pour continuer leurs études mais ne peuvent les mener à terme du fait de difficultés financières: "ça s'arrête là parce que c'est cher alors ils font un choix, alors ils laissent leurs études et ils font un travail. C'est dommage».

"moi, j'étais révoltée par rapport au niveau de vie des autres, des femmes, mauvaise répartition des richesses...tout ça. [...] Aussi, vis-à-vis des hommes...ça varie mais moi je suis une femme très ouverte, je veux pas être sous la tutelle de qui que ce soit."

➔ Commentaire

Les propos de cette femme font penser à ceux tenus par la personne, marocaine également, rencontrée sur son lieu de travail (portrait n°1). Elle met, elle aussi, en avant l'éducation donnée par ses parents fondée sur l'ouverture aux autres avec un père soucieux que ses filles soient indépendantes. Parallèlement, il s'agit d'une femme elle-même tournée vers les autres et ayant une forte volonté.



PORTRAIT 10

➔ Vécu biographique

Il s'agit d'une amie de la dame précédente qui est arrivée au cours de notre conversation. Elle est originaire du Maroc également et est mariée avec un français avec lequel elle a trois garçons de 10, 6 et 5 ans. Elle est en France depuis 1997.

Elle est intervenue dans la conversation et a parlé des difficultés pour faire venir sa mère en France pour une simple visite. De nombreux papiers sont demandés à chaque fois. Chaque demande de la part des parents pour venir en France voir leurs enfants nécessite de fournir les mêmes papiers. Les parents doivent faire une démarche auprès du consulat français dans leur pays ce qui nécessite pour ceux habitant dans un village ou une petite ville de faire de nombreux kilomètres. Arrivés au consulat français, ils doivent souvent attendre plusieurs heures avant d'être reçus. Il faut, à chaque demande, payer une somme d'environ 70 euros qui n'est pas remboursée en cas de refus. Ce dernier d'ailleurs n'est pas motivé.

Elle raconte qu'une fois, l'autorisation pour se rendre en France ayant été refusée à sa mère, son époux, énervé, a téléphoné (arguant de son travail au ministère de l'Intérieur) pour comprendre ce refus et il a appris qu'il manquait un papier au dossier. Comme elle l'explique, le refus n'étant pas motivé, le papier manquant pourrait être de nouveau manquant lors d'une prochaine demande.

Elle parle, ainsi que son amie, de « souffrance » occasionnée du fait de cette situation. Elle raconte encore que sa mère ne veut plus venir les voir en France du fait de la difficulté de la démarche. Il s'agit en outre d'une personne âgée pour qui ces démarches deviennent trop lourdes. Cet état de choses fait que les liens entre grands-parents et petits-enfants ne peuvent pas se nouer simplement.

➔ Tableau synthétique

PORTRAIT N°10	l'entretien s'est déroulé au domicile d'une amie
ELEMENTS BIOGRAPHIQUES LIES À LA PERSONNE	<p>née au Maroc à Oujda</p> <p>arrivée en France en 1997 pour rejoindre son mari</p> <p>parents et frères et sœurs vivent au Maroc</p> <p>époux français</p> <p>son époux est pilote d'hélicoptère à la Sécurité Civile</p> <p>3 garçons de 10 ans, 6 ans et 5 ans</p>

VECU	a fait sa scolarité au Maroc a obtenu un CAP d'esthéticienne ne travaille pas pour l'instant
RESSENTI	parle de " <i>souffrance</i> " vis-à-vis des difficultés rencontrées par sa famille et en particulier sa mère pour venir leur rendre visite. Difficultés mais aussi incertitude quant à un possible refus de l'administration

➔ Commentaire

Ce témoignage rend compte de deux femmes actrices de leur vie. Si la première considère important d'avoir un travail et donc une certaine indépendance par rapport à son époux, la seconde a décidé, tout au moins actuellement, de rester à la maison pour s'occuper de ses enfants. Les termes tels que « isolées », « dépendantes » ne leur correspondent pas.

PORTRAIT 11

➔ Vécu biographique

Dame originaire de Turquie, mariée avec 3 enfants. Deux filles (17 et 5 ans) et un garçon (14). Elle est arrivée en France en 1990 pour rejoindre son mari. Son mari est en France depuis l'âge de 15 ans. Il est soudeur. La belle-famille de cette dame habite en France. Deux ans après son arrivée en France, elle a suivi des cours de français. Elle s'était renseignée à la mairie.

Elle n'a pas envie de travailler pour l'instant. C'est son mari qui assiste aux réunions qui ont lieu à l'école ou au collège.

➔ Tableau synthétique

PORTRAITN°11	l'entretien s'est déroulé pendant le cours de français en présence des autres participantes
ELEMENTS BIOGRAPHIQUES LIES À LA PERSONNE	née en Turquie arrivée en France en 1990 pour rejoindre son mari son mari est en France depuis l'âge de 15 ans son mari est soudeur sa belle-famille habite en France elle a 3 enfants, 2 filles (5 ans et 17 ans) et 1 garçon (14 ans)
VECU	est allée à l'école en primaire pendant 5 ans a suivi des cours de français à son arrivée en France (s'était renseignée à la mairie) et a repris à Reichshoffen n'a pas envie de travailler pour l'instant c'est son mari qui assiste aux réunions organisées par l'école ou le collège a le permis de conduire

PORTRAIT 12

➔ Vécu biographique

Jeune femme de 32 ans originaire de Turquie. Mariée avec 3 enfants, 1 fille (11 ans) et 2 garçons (9 et 6 ans). Elle s'est mariée en Turquie. Elle est en France depuis 1991. Elle avait 15 ans à son arrivée. Elle

est allée un an au collège Kléber de Haguenau pour y suivre des cours de français. Elle n'a pas envie de travailler pour l'instant. C'est son mari qui s'occupe des papiers mais elle se rend chez le médecin toute seule. Mais comme d'autres, elle explique que c'est compliqué d'y aller car elles ne maîtrisent pas suffisamment le français pour bien comprendre ou bien expliquer. Son mari est commerçant. La famille de cette dame est en France ainsi que son beau-frère et sa belle-sœur.

➔ Tableau synthétique

PORTRAIT N°12	l'entretien s'est déroulé pendant le cours de français en présence des autres participantes
ELEMENTS BIOGRAPHIQUES LIES À LA PERSONNE	née en Turquie en 1976 est arrivée en France en 1991 à l'âge de 15 ans s'est mariée en Turquie son mari est commerçant sa famille, son beau-frère et sa belle-sœur vivent en France a 3 enfants : 1 fille (11 ans) et 2 garçons (9 et 6 ans)
VECU	à son arrivée en France, elle est allée 1 année au collège à Haguenau n'a pas envie de travailler pour l'instant son mari s'occupe des papiers mais elle se rend chez le médecin toute seule a le permis de conduire
RESSENTI	la vie quotidienne est compliquée car elle ne maîtrise pas suffisamment le français aimerait que le cours de français se prolonge au-delà des 4 mois prévus



PORTRAIT 13

➔ Vécu biographique

Femme née en Turquie. Elle est arrivée en France en 1991 pour y rejoindre son mari. Mariée, quatre enfants : 2 garçons (16 et 11 ans) et 2 filles (14 et 4 ans).

Elle aimerait travailler mais n'a pas de mode de garde pour ses enfants. Elle a habité dans différentes petites communes du Bas-Rhin. Elle vient en voiture au cours de français. Elle a passé le permis en France.



PORTRAIT 14

➔ Vécu biographique

Née en Turquie, elle est en France depuis 1994. Elle explique qu'elle a fait une dépression du fait qu'elle restait enfermée à la maison, seule, son mari étant absent la journée. Elle raconte les difficultés par rapport aux rendez-vous chez le médecin, notamment en cas « d'urgence » et de nécessité de joindre le médecin par téléphone alors qu'elle ne maîtrisait pas bien le français. L'obligation d'attendre la présence de son mari pour pouvoir effectuer certaines démarches. C'est lui qui s'occupait de tous les papiers. Elle raconte sa peur de sortir de chez elle comme elle ne maîtrisait pas la langue. Cette non maîtrise explique qu'elle ne travaille pas. Elle aimerait, comme beaucoup d'autres, améliorer son français avant de se lancer dans la recherche d'un travail. Elle a travaillé quelques temps avec son mari dans un magasin (au niveau de la boucherie et à la caisse) mais quand son mari a arrêté, elle a arrêté aussi (du fait, semble-t-il, qu'elle ne se sentait pas assez sûre d'elle par rapport au français).

➔ Tableau synthétique

PORTRAIT N°14	l'entretien s'est déroulé pendant le cours de français en présence des autres participantes
ELEMENTS BIOGRAPHIQUES LIES À LA PERSONNE	née en Turquie arrivée en France en 1994 pour rejoindre son mari parents en Turquie
VECU	a été scolarisée en Turquie pendant 5 ans a travaillé quelques temps avec son mari dans un magasin au service boucherie a arrêté de travailler quand son mari a changé de travail a le permis
RESSENTI	parle de la "peur" de sortir de chez elle les premières années de sa vie en France comme elle ne maîtrisait pas bien le français ne se sent pas assez sûre d'elle en français pour chercher un travail est très heureuse de la formation en français mais elle aimerait qu'elle se prolonge au-delà des 4 mois prévus et elle parle des nombreuses dames turques qui aimeraient y participer mais qui ne le peuvent pas du fait du manque de place

➔ Commentaire

Les femmes rencontrées à ce cours (portraits 11-12-13-14) se connaissent entre elles. Elles se retrouvent à la Mosquée pour des petits déjeuners et elles vont chez les unes et les autres. Elles sont toutes allées à l'école en Turquie, en général en primaire (5 ans) et quelques unes au lycée. L'une d'entre elles a travaillé en tant que coiffeuse en Turquie mais les autres se sont, en général, mariées jeunes (vers 17 ans) et ont eu rapidement des enfants. Elles ont pratiquement toutes le permis, passé en France.

Elles sont très demandeuses de cours de français et l'une d'elles explique qu'elles se sont regroupées pour aller à la mairie et y faire part de leur désir de suivre une formation en français. Elle ajoute que bien d'autres dames aimeraient assister à ce cours mais le nombre de participantes est limité à 20. Quant aux formations qui existent dans d'autres communes, les horaires sont incompatibles avec leurs contraintes familiales (enfants). Il semble que ce soit la langue turque qui soit principalement utilisée au sein de ces familles. Comme l'explique une dame, c'est plus facile, plus rapide et leur vocabulaire en français est insuffisant. Quand elles essaient de parler en français, certains enfants « rigolent », d'autres corrigent.



PORTRAIT 15

➔ Vécu biographique

Personne née en Turquie et arrivée en France en 1977, à l'âge de 10 ans. Ils sont 5 enfants, l'aîné avait 17 ans. En Turquie, elle n'est pas allée à l'école. Elle habitait dans un village. Elle est allée à l'école en France mais dit qu'elle n'a rien appris. Elle ne sait ni lire ni écrire. Elle a redoublé le CP. Son papa était maçon. Elle s'est mariée en 1989, son mari est venu la rejoindre. Il ne parlait pas français. Il était maçon, d'abord en tant qu'employé puis s'est installé à son compte. Ils ont trois enfants de 17, 12 et 8 ans. Elle a travaillé 11 ans (de 1988 à 1999) chez un jardinier mais c'était un travail pénible. Entre ses enfants petits et ses parents malades, elle n'a pas eu le temps de suivre des cours de français : « *je cours tout le temps* ». Le manque de temps explique aussi, d'après elle, qu'elle ne fasse pas partie d'associations. Elle dit être demandeuse de cours de français. Elle trouve qu'il faudrait que ce soient des cours obligatoires car sinon, les gens n'apprennent pas, surtout maintenant avec l'existence de paraboles et donc de chaînes turques. Elle dit avoir appris le français en regardant la télé française. Au départ, elle se

faisait aider par ses neveux et nièces pour les papiers ou autres mais maintenant ce sont ses enfants qui l'aident. Quand c'était trop compliqué, elle faisait appel à l'assistance sociale. En ce qui concerne la scolarité de ses enfants, elle a fait appel à une association (foyer) qui s'occupait de l'aide aux devoirs et, depuis 4 /5 ans, elle fait appel au service jeunesse de la mairie dans le cadre du CLAS. Elle a parlé à ses enfants en français. Ses enfants apprennent le turc à l'école avec un prof turc mais cette année, sa fille est dans un collège où il n'y a pas d'intervenant turc (en primaire, elle avait 1h /semaine). Ce qui lui manque, c'est de ne pas savoir lire ni écrire.

➔ Tableau synthétique

PORTRAITN°15	entretien réalisé lors d'une réunion d'un groupe de femmes
ELEMENTS BIOGRAPHIQUES LIES À LA PERSONNE	née en Turquie en 1967 est arrivée en France avec ses parents en 1977 à l'âge de 10 ans n'est pas allée à l'école en Turquie famille de 5 enfants Père maçon, mère au foyer habitait dans un village en Turquie s'est mariée en 1989 avec un homme d'origine turque qui est venu la rejoindre en France
	son mari ne parlait pas français à son arrivée en France son mari est maçon, il est installé à son compte a 3 enfants de 17, 12 et 8 ans
VECU	a été scolarisée en France à l'âge de 10 ans au CP qu'elle a redoublé ne sait ni lire ni écrire a travaillé pendant 11 ans chez un jardinier (" <i>très dur</i> ") n'a pas suivi de cours de français: elle parle très bien français mais ne sait ni lire ni écrire elle a fait parfois appel à une assistante sociale pour certaines démarches pour la scolarité de ses enfants, elle a fait appel à une association qui s'occupait de l'aide aux devoirs et depuis quelques années elle est en contact avec le service jeunesse de la mairie dans le cadre du CLAS ses enfants apprennent le turc à l'école
RESSENTI	elle dit " <i>n'avoir rien appris à l'école</i> " " <i>je cours tout le temps</i> " (entre ses enfants et ses parents malades) pour expliquer qu'elle n'a pas cherché à suivre des cours de français ni à participer à des associations elle trouve que les cours de français devraient être obligatoires ce qui lui manque, c'est de ne savoir ni lire ni écrire

PORTRAIT 16

➔ Vécu biographique

Il s'agit de la sœur jumelle de la première. Au départ, au moment de se présenter, elle dit « *tout pareil* » mais ensuite, elle accepte de raconter un peu. Elle s'est mariée à une semaine d'intervalle de sa soeur avec un homme turc, lui aussi, qui est venu également la rejoindre. Il est maçon. Elle a trois enfants de 16, 11 et 9 ans. Elle parle moins bien le français que sa sœur. Elle a travaillé en usine, fait des ménages. Travail entrecoupé de congés parentaux.

Elle ne sait pas non plus lire ni écrire et parle de la difficulté pour comprendre les prix des légumes par exemple, quand les prix sont affichés en hauteur. Elle dit que ses enfants parlent mal le turc et qu'elle demande à des amis pour les papiers.



PORTRAIT 17

➔ Vécu biographique

Dame originaire de Turquie, arrivée en France en 1991 pour y rejoindre son mari, qui, lui, était en France depuis 1988. Ils s'étaient mariés en 1979 en Turquie. Son mari ne parlait pas bien français. Elle a 5 enfants de 27 (F), 24 (F), 22 (G), 16 (F) et 14 ans (G). Les trois aînés sont nés en Turquie, les deux autres sont nés à Sélestat. Les deux aînées sont mariées et la première a un enfant. Sa fille aînée avait 10 ans quand elle est arrivée en France et elle a intégré un CE2 car elle ne parlait pas français. La deuxième a été inscrite en CE1 et la troisième en maternelle pour un an. Cette dernière a eu un CP difficile et a du redoubler. Son époux travaille dans les travaux publics. La dame est allée à un cours de français. Une première année, elle y est allée pendant 3 mois environ à raison d'une fois par semaine pendant 2 heures. Elle y est retournée l'année suivante à raison de 4h par semaine puis de nouveau quelques mois. Ensuite, elle a eu ses autres enfants et elle a arrêté, d'autant plus que son petit garçon avait des problèmes de santé (myopathie) et devait aller chez le kiné trois fois par semaine. Elle aurait aimé pouvoir continuer à aller en cours de français. Elle a fait aussi un stage à Obernai pour le travail de 4 mois. Son mari avait été, en effet, licencié, et elle a dû trouver un emploi. Elle a travaillé en usine à compter de 1997 en tant qu'intérimaire pendant 4 ans puis elle a été embauchée à la chocolaterie. Son mari est resté 11 mois à la maison et c'est lui qui s'occupait des enfants pendant que son épouse travaillait. Ensuite, il a retrouvé du travail. Pour les enfants, tantôt ils mangeaient à la cantine tantôt ils allaient à la garderie suivant les horaires de travail de leur maman (travail en équipe). Ensuite, la dame a fait appel à une nourrice. Mais, elle parle de ses regrets par rapport à ses enfants : c'était bien qu'elle ait un salaire mais, à une époque, ce sont ses deux filles aînées qui, à midi, réchauffaient le repas préparé par leur mère et s'occupaient de leur petite sœur et petit frère (âgé de 3, 4 ans). Cela a été au détriment de leurs études. L'aînée a arrêté après le lycée. Elle n'a pas réussi le concours pour être infirmière. La deuxième travaille chez un opticien et la troisième n'a pas continué ses études et travaille dans l'intérim (contrats). En Turquie, son mari travaillait « dans l'électricité » mais, en France, du fait de son faible niveau de français, il n'a trouvé du travail que sur des chantiers dans le bâtiment. Cela fait maintenant 7 ans que la dame travaille de nuit.

➔ Tableau synthétique

PORTRAIT N°17	entretien réalisé lors d'une réunion d'un groupe de femmes
ELEMENTS BIOGRAPHIQUES LIES À LA PERSONNE	<p>née en Turquie</p> <p>arrivée en France en 1991</p> <p>mariée en 1979 en Turquie</p> <p>mari est en France depuis 1988, il travaille dans les travaux publics</p> <p>5 enfants: 3 filles (27, 24 et 16 ans) et 2 garçons (22 et 14 ans). Les 3 premiers sont nés en Turquie et les 2 autres à Sélestat</p> <p>1 petit-enfant</p>
VECU	<p>a suivi ponctuellement des cours de français (pas facile du fait, en particulier, des problèmes de santé d'un de ses fils nécessitant de nombreux rendez-vous chez le kinésithérapeute)</p> <p>a travaillé en usine depuis 1997. cela fait maintenant 7 ans qu'elle travaille de nuit</p> <p>ses filles aînées ont eu des difficultés pour leur scolarité à leur arrivée en France</p>

RESSENTI	<p>elle aurait aimé pouvoir suivre de manière régulière des cours de français</p> <p>elle regrette que le fait d'avoir été obligée de travailler ait obligé les aînées à s'occuper de leurs frère et sœur au détriment de leurs études</p> <p>elle regrette que son mari n'ait pas eu en France un travail à la hauteur de ses compétences du fait de ses difficultés en français</p>
-----------------	---



PORTRAIT 18

➔ Vécu biographique

Jeune femme née en Turquie, arrivée en France depuis 2 mois environ pour rejoindre son mari. Elle a suivi 120h de français en Turquie avant sa venue en France. Elle ne dit que quelques mots, le reste étant traduit par d'autres participantes. Elle a une fille de 5 ans qui est à la maternelle. La dame est allée en primaire en Turquie (5 ans). Ses parents vivent en Turquie. Un de ses frères habite à Sélestat également (l'épouse de ce dernier assiste aussi à la réunion) et le deuxième habite Paris. Elle aimerait travailler.



PORTRAIT 19

➔ Vécu biographique

Femme originaire également de Turquie, âgée de 39 ans. Elle s'est mariée en 1987 et est arrivée en France en 1988 ou 1991. Ses parents vivent en Allemagne et ses frères et sœurs en Turquie. Elle a trois enfants de 16, 12 et 9 ans. Elle ne travaille pas. Elle a fait le primaire et un an de collège en Turquie. Son mari est maçon. Cette année, la dame a fait les vendanges. Elle a été, durant peu de temps, femme de ménage chez une famille turque. Elle n'a pas cherché de cours de français. Ils parlent turc à la maison. Elle demande de l'aide à ses amies pour les papiers. Maintenant, comme ses enfants sont grands, elle aimerait travailler mais elle ne maîtrise pas bien le français. C'est une autre participante qui a traduit ses propos.



PORTRAIT 20

➔ Vécu biographique

Jeune femme de 26 ans. Elle est allée à l'école en Turquie jusqu'à l'âge de 17 ans. Elle a fait 2 ans de lycée. Elle est mariée et a un enfant de 6 ans. Elle est arrivée en France en 2000. Elle est Agent de Service depuis 2005. Sa belle-mère gardait sa petite fille au départ quand elle travaillait, mais maintenant, cette dernière va à la maternelle. En France, elle a suivi des cours de français à raison de 2 fois par semaine (8h par semaine) pendant 6 mois. Elle aurait voulu reprendre des cours de français à un moment donné mais elle n'avait pas 26 ans et elle n'a pas été acceptée par l'organisme de formation. Son mari travaille aussi dans les travaux publics. C'est le neveu de deux sœurs présentes à la réunion (portraits 15 et 16). Ses parents vivent en Turquie. Elle y retourne une fois tous les ans ou tous les deux ans en fonction de leurs moyens financiers.



PORTRAIT 21

➔ Vécu biographique

Femme également originaire de Turquie. Arrivée en France en 1989 pour rejoindre son mari qui était en France deux années avant elle. Elle est allée 5 ans à l'école en Turquie (primaire). Elle a quatre enfants de 28, 24, 21 et 16 ans. Elle a fait différents travaux (saisonniers, femme de ménage, chez Leclerc, fait la vaisselle dans un restaurant) en intérim. Elle s'est débrouillée. Cette année, elle ne travaille plus car elle a des problèmes de santé. Ce sont ses enfants qui s'occupent des papiers.



PORTRAIT 22

➔ Vécu biographique

Femme originaire de Turquie. Elle est arrivée en France en 1973, son mari y était un an avant elle. Elle a quatre enfants, deux filles et deux garçons, de 37, 33, 32 et 26 ans. L'aîné est né en Turquie, les autres en France. L'aîné (G) avait vingt mois à son arrivée en France. La dame est allée deux ans à l'école en Turquie. Elle n'a pas de famille en France. Elle a d'abord habité dans une petite commune bas-rhinoise pendant 12 ans. Elle travaillait à la filature tout comme son mari. Elle y a travaillé 3 ans puis elle a eu ses autres enfants. Elle avait travaillé pendant 11 ans en Turquie. Elle regardait la télé française (« films de cow-boys »). Deux de ses enfants ont fait des études à l'université. Une de ses filles a fait des études d'interprétariat et a fait une partie de ses études en Espagne et en Turquie tout en recevant des cours de français par correspondance. Elle vit et travaille en Turquie, elle est mariée. Son autre fille travaille dans l'animation en France. Ses gendres et belles-filles sont originaires de Turquie. Une de ses belles-filles est décédée d'un cancer et la dame s'occupe de ses petits-enfants âgés de 15 et 10 ans. L'époux de la dame décédée (fils aîné) travaille depuis 17 ans chez Sony. L'autre fils (qui a un fils) est vigile dans une discothèque à Strasbourg. La dame est retraitée, de même que son mari. Ce dernier fait des allers-retours Turquie/France mais la dame reste en France pour ses enfants et petits-enfants (elle en a 3). De plus, leurs moyens financiers sont limités. Elle parle d'une retraite de 200 euros pour elle et de 600 euros pour son mari.

➔ Tableau synthétique

PORTRAIT N°22	entretien réalisé lors d'une réunion d'un groupe de femmes
ELEMENTS BIOGRAPHIQUES LIES À LA PERSONNE	née en Turquie mariée en France depuis 1973 vit à Sélestat après avoir habité à Fouchy pendant 12 ans 4 enfants: 2 filles et 2 garçons (37, 33,32 et 26 ans). L'aîné est né en Turquie 3 petits-enfants
VECU	est allée 2 ans à l'école en Turquie travaillait en Turquie a travaillé dans une filature (3 ans) à Fouchy tout comme son mari a appris le français notamment en regardant la télévision ("cow-boys") moyens financiers limités
RESSENTI	elle explique qu'à l'époque de son arrivée en France, il n'y avait pas de problème pour trouver un travail: l'offre était là et aucun diplôme n'était demandé, contrairement à aujourd'hui (pas beaucoup de travail, demande de diplôme)

➔ **Commentaire**

Les portraits de ces femmes (portraits 15-16-17-18-19-20-21-22), d'origine turque, rencontrées lors d'une réunion, organisée conjointement par deux acteurs sociaux, apportent un aperçu de la diversité des parcours. On peut cependant constater deux positions différentes par rapport à la langue française, qui se retrouvent parmi les autres femmes turques rencontrées. Certaines ont appris le français, en suivant des cours ou en se débrouillant seules, avec une plus ou moins grande maîtrise de la lecture et de l'écriture, d'autres, par contre, ont tendance à privilégier leur langue maternelle et à compter sur leur époux ou leurs amies pour les démarches sortant du quotidien. Celles qui se débrouillent seules sont d'ailleurs souvent critiquées par rapport à leurs compatriotes qui « *ne font pas l'effort d'apprendre le français* ». On peut certes parler alors de dépendance du fait de la non maîtrise de la langue française et regretter cet état de fait. Pour autant, il serait intéressant de réfléchir à cette situation et aux solutions à apporter pour la changer, sachant que l'apprentissage d'une langue étrangère demande un investissement important qui n'est pas facilement conciliable avec des contraintes familiales, d'autant plus quand il s'agit de femmes qui ont été peu scolarisées dans leur pays.



PORTRAIT 24

➔ **Vécu biographique**

Née en Turquie en 1980 dans une ville. Toute sa famille vit en Turquie. Elle a 2 sœurs et un frère. Elle est allée à l'école pendant 5 ans. Elle est arrivée en France en 1997 pour y rejoindre son mari qui est charpentier. Ce dernier est le fils d'une de ses tantes. Sa belle-famille est en France depuis 1993. Elle a la double nationalité. Ils ont 3 enfants, 2 garçons de 8 et 10 ans et 1 fille de 4 ans.

Elle explique qu'elle connaît les mots mais que faire des phrases est difficile.

Elle s'occupe de 10 personnes à la maison (sa famille + sa belle-famille). Elle va chez le médecin dans un autre village pour pouvoir consulter une femme. Ce médecin l'a poussée à faire du sport et la dame y a entraînée une autre participante du cours de français. Quand elle est chez elle, elle n'a pas de contact avec ses voisins. Elle a par contre des contacts à l'école avec d'autres mamans et elles se reçoivent chez elles avec les autres participantes du cours. Elle a passé le permis de conduire en France.

➔ **Tableau synthétique**

PORTRAIT N°24	entretien dans le cadre d'un groupe de français
ELEMENTS BIOGRAPHIQUES LIES À LA PERSONNE	née en 1980 en Turquie dans une ville sa famille vit en Turquie 2 sœurs et 1 frère est allée 5 ans à l'école en Turquie arrivée en France en 1997 pour rejoindre son mari mari d'origine turque mari est charpentier a 3 enfants: 2 garçons de 8 et 10 ans et 1 fille de 4 ans a la double nationalité
VECU	suit des cours de français depuis leur mise en place en 2006 a passé le permis de conduire en France elle va chez le médecin dans un autre village car il n'y a pas de médecin femme dans la commune où elle habite son médecin l'a poussée à faire du sport

	n'a pas de contact avec ses voisins a des contacts avec d'autres mamans et avec les autres participantes du groupe de français elle s'occupe de sa famille et belle-famille ce qui représentent 10 personnes au quotidien
RESSENTI	elle apprécie les cours de français et, en particulier, d'apprendre à faire des phrases (elle connaissait des mots) les cours de français lui permettent d'être plus à l'aise en français et de ne plus être dépendante de son mari pour les démarches ou les devoirs des enfants.



PORTRAIT 25

➔ Vécu biographique

Née en Turquie en 1978 dans une ville. Son père, retraité, était maçon. Elle a 4 sœurs dont 2 qui vivent en Turquie, 1 à Erstein et l'autre en Allemagne et 1 frère qui vit dans la même commune qu'elle. Ses parents vivent en Turquie. Elle est allée à l'école pendant 5 ans en Turquie. Elle a passé le permis de conduire en Turquie. Elle est arrivée en France en 1998 pour y rejoindre son mari. Ce dernier est maçon. Il est arrivé en France vers l'âge de 16, 18 ans. Elle a moins de belle-famille près d'elle que la précédente participante. Deux des participantes du cours de français sont ses belles-sœurs mais elles sont absentes ce jour. Elle a la nationalité turque uniquement. Elle a 2 garçons de 6 et 10 ans.

➔ Tableau synthétique

PORTRAIT N°25	entretien dans le cadre d'un groupe de français
ELEMENTS BIOGRAPHIQUES LIES À LA PERSONNE	née en 1978 en Turquie dans une ville parents vivent en Turquie père retraité (était maçon) 4 sœurs et 1 frère est allée à l'école en Turquie pendant 5 ans a obtenu le permis de conduire en Turquie est de nationalité turque arrivée en France en 1998 pour y rejoindre son mari a 2 garçons de 6 et 10 ans
VECU	suis des cours de français depuis leur mise en place (février 2006)
RESSENTI	les cours de français l'aident pour les contacts avec les enseignants

➔ Commentaire

Les cours de français se déroulent au sein de l'école (pour faire entrer les mères dans l'école) et ont été mis en place suite à la demande de l'ancienne directrice de l'école élémentaire afin de favoriser une meilleure communication entre les mères et les enseignants. Les horaires ont été adaptés afin que les participantes puissent mettre leurs enfants à la garderie durant la durée du cours. Les maris ont été associés à la mise en place de ces cours en étant invités lors du premier. Ces femmes semblent prendre beaucoup de plaisir à suivre cet enseignement et ont, depuis sa mise en place, des contacts réguliers avec les enseignants. Malheureusement, seules 3 (dont 1 originaire de Mayotte) étaient présentes lors de l'entretien collectif (au lieu de 7). Durant ce dernier, il n'y a pas eu de véritable dialogue qui se soit instauré avec elles.



DES DIVERSITES DE VECUS... DE LA MIGRATION

Bien que riches en information, ces portraits ne peuvent prétendre à une quelconque exhaustivité du fait de leur nombre réduit et des limites évoquées au début de ce document. Cependant, ces rencontres apportent un autre éclairage que celui découlant de l'état des lieux effectué auprès des acteurs institutionnels et associatifs et permettent de montrer la diversité qui se cache derrière le vocable homogénéisant de « femmes immigrées ». Ce terme générique occulte, en effet, la réalité du vécu : derrière ce terme, ce sont, en effet, une diversité dans les origines géographiques, sociales, les statuts, les situations personnelles, les projets et les parcours migratoires...

L'analyse de ces portraits ainsi que la prise en compte de travaux menés sur la thématique des femmes immigrées font apparaître l'extrême diversité de leur vécu.

Pour autant, un certain nombre de points saillants apparaissent. Les éléments disponibles laissent présager le fait que ces femmes subissent plusieurs déterminismes :

- Ceux liés à leur condition de femme²³ (qui ne leur est pas spécifique : « déterminisme de genre »),
- Ceux liés à leur statut de migrantes ou d'enfants de migrants (« déterminisme de condition »).

Les propos du père d'une des femmes interviewées²⁴ soulignent cet enjeu puisqu'il disait à ses filles qu'elles devraient faire face à deux minis handicaps, en tant que femme et en tant qu'immigrée et qu'il allait falloir qu'elles se battent pour réussir.

²³ Dans la mesure où ce déterminisme est commun à toutes les femmes et renvoie à la question du genre, il ne sera pas développé dans cette note.

²⁴ Portrait n°1.



UNE EXPERIENCE COMMUNE : LA MIGRATION... MAIS DES REALITES DIFFERENTES

Par rapport à ce second déterminisme, que l'on pourrait dire spécifique, l'analyse des entretiens fait apparaître un certain nombre d'éléments contextuels et/ou biographiques qui influent sur le vécu des personnes. Ces éléments peuvent, selon les cas, avoir un impact positif ou négatif, être des leviers pour l'action ou des freins.

A travers les éléments recueillis, on a pu identifier les aspects suivants :

➔ Au regard des éléments contextuels :

- Le contexte d'arrivée en France (date, contexte social) / politiques publiques à l'œuvre, imaginaire collectif face à l'étranger...
- Le lieu d'arrivée en France (petite ou grande commune, urbaine ou rurale, présence ou non d'associations...)

➔ Au regard des éléments biographiques :

- Le contexte familial
- L'âge d'arrivée
- La situation (sociale, économique) au pays d'origine
- L'histoire de la migration (regroupement familial, demandeurs d'asile...)

CONTEXTE D'ARRIVEE EN FRANCE... ET POLITIQUES PUBLIQUES

Les contextes d'arrivée et d'installation en France sont déterminants dans la façon dont la vie en France va être vécue et ressentie par la personne concernée.

De nombreux critères déterminent les différences de parcours et le contexte d'arrivée en France en est un. La date d'arrivée en France explique, par exemple, des situations différentes face à l'apprentissage du français²⁵ ou à l'emploi, et plus globalement en terme de politiques publiques mises en oeuvre. Ces différences sont particulièrement marquantes dans certains domaines, comme l'accueil des primo arrivants ou encore la maîtrise de la langue. Sur ce second volet, mis en avant de manière prégnante dans les entretiens menés avec les professionnels, les politiques publiques ont fortement évolué²⁶.

Dans les années 50-60, la France se trouvait dans un contexte de plein emploi où la main-d'œuvre faisait défaut. Les employeurs étaient tenus d'assurer les formations professionnelles des étrangers présents dans leurs entreprises. Face aux nombreuses carences constatées, ce sont des associations dirigées par des Français qui ont proposé des cours d'apprentissage du français aux étrangers salariés. Concernant les femmes, elles sont restées longtemps quasi-invisibles, qu'elles soient femmes au foyer ou qu'elles travaillent. Cette absence de visibilité peut s'expliquer par la place donnée aux aspects économiques de la migration (la figure de l'ouvrier immigré célibataire vivant dans des foyers domine les représentations) mais aussi plus largement à la place donnée aux femmes en général dans la société française de l'époque (la norme étant alors celle de la femme au foyer).

Ce n'est qu'en 1974 (suspension de l'immigration de travail et arrivées plus importantes de familles par le regroupement familial) que le gouvernement a pris réellement conscience du besoin de formation des étrangers et a désigné le Fonds d'Action Sociale (en 1975) comme financeur des actions de formation à destination des migrants. A partir des années 80, les acteurs assistent à une explosion des demandes de formations en langue française émanant de salariés ou, dans une moindre mesure, de leurs épouses²⁷. Parallèlement, le marché du travail commence à traverser une crise importante. De cette demande sont nés de véritables organismes de formation. Depuis 2006 (dès 2003, à titre expérimental, dans certains départements comme le Bas-Rhin) le Contrat d'Accueil et d'Intégration mis en place par l'Etat accorde une place prépondérante à la formation linguistique des signataires.

²⁵ Etrangers et immigrés en Alsace - Guide pour comprendre et agir, Volet B/Chapitre VIII : Langue française / Fiche n°46, Octobre 2006.

²⁶ Cf. Cahier de l'Observatoire sur le thème de la formation linguistique, avril 2009.

²⁷ Une dame originaire de Turquie, arrivée en France, à Sélestat, en 1984, raconte que très vite elle a voulu apprendre le français, encouragée par son mari, mais qu'il n'y avait pas beaucoup de possibilités.

Aujourd'hui, avec une réorganisation²⁸ des compétences du Ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire et de celles de l'ACSé²⁹, des changements au niveau de l'apprentissage du français sont en cours.

La circulaire en date du 7 janvier 2009 précise que l'action du Ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire se centre désormais sur la prise en charge des « étrangers primo arrivants en situation régulière, pendant les cinq premières années suivant leur arrivée en France ». Le décret n°2009-331 du 25 mars 2009 substitue la dénomination « Office français de l'immigration et de l'intégration » à la dénomination « Agence nationale de l'accueil des étrangers et des migrations ».

L'OFII a désormais seul la charge de l'ensemble du parcours d'intégration des migrants primo-arrivants au travers de la formation civique obligatoire, de l'apprentissage du français et des bilans de compétences professionnelles. Il assume également les attributions de l'ANAEM relatives à la gestion des procédures de l'immigration, la promotion de l'immigration professionnelle, les aides au retour et à la réinsertion des étrangers dans leurs pays d'origine, l'accueil des demandeurs d'asile.

Concernant l'apprentissage du français, Il doit prendre en charge intégralement la formation linguistique à destination des publics immigrés à la place de l'ANAEM et l'ACSé. L'ACSé, n'ayant plus de compétences au niveau de l'intégration, procédera au transfert des formations linguistiques financées par marchés publics vers l'ANAEM puis vers l'OFII au 1er juillet 2009. Le Ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire sera en charge des actions de proximité, plus communément appelés les ateliers de savoirs socio linguistiques, jusqu'ici soutenus par voie de subvention par l'ACSé et ses directions régionales. Au sein du ministère, la Direction de l'accueil, de l'intégration et de la citoyenneté (DAIC) sera en charge des crédits au niveau national. Sur les territoires, ces crédits seront délégués aux préfets de département qui seront désormais les interlocuteurs des acteurs associatifs et institutionnels³⁰.

Les propos de la femme³¹ retraitée, originaire de Turquie, illustrent l'importance de la date d'arrivée en France et donc du contexte de la situation en France. Elle raconte, en effet, qu'à l'époque de son arrivée en France, il n'y avait pas de problème pour trouver un travail, l'offre était là et aucun diplôme n'était demandé contrairement à la situation actuelle.

II CONTEXTE D'ARRIVEE EN FRANCE... ET OPINION PUBLIQUE

Suivant les périodes, les lieux, les personnes, l'étranger, tout au moins celui considéré comme tel, n'est pas, non plus, perçu de la même façon : [...] Ici, les gens ne vont pas chez les autres, les gens se méfient un peu, il n'y a pas trop de confiance, trop de méfiance. [...] Ne connaissant pas l'Afrique, je pense que c'est la raison qui fait que les gens sont un peu distants. Parce que c'est un peuple que l'on ne connaît pas. [...] Tout ce qu'on lui reconnaît c'est que c'est des envahisseurs, des immigrés, des gens à problèmes. Et je pense que si on faisait beaucoup plus d'efforts pour qu'on puisse...les gens puissent mieux connaître les Africains, je pense que cette distance qu'il y a entre les gens diminuerait un peu. [...] En général les gens d'origine étrangère ne sont pas bien accueillis, c'est des fauteurs de troubles.[...] Au sein des associations, les gens sont gentils mais hors des associations, ce n'est plus la même chose. Ça devient...c'est un autre monde³² ».

La dame marocaine rencontrée sur son lieu de travail, revient, elle, sur les conséquences des attentats du 11 septembre 2001 : « là, ça a été la catastrophe. Notre communauté musulmane s'est sentie...il faut que l'on soit plus réservé dans notre façon de faire nos pratiques, ça nous a porté préjudice. Il y a

²⁸ Révision générale des politiques publiques (RGPP).

²⁹ ACSé : Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances. Créée par la loi du 31 mars 2006, a repris les missions du FASILD (Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations) dans le cadre de l'intégration des populations immigrées et issues de l'immigration.

³⁰ Cf. Cahier de l'Observatoire sur le thème de la formation linguistique, juin 2009.

³¹ Portrait n°22

³² Propos recueillis auprès d'une dame originaire du Cameroun, en 2006, dans le cadre d'un précédent travail : M THIEBAULD, « L'apprentissage du français : un outil nécessaire pour une place différente des femmes dans l'immigration », Mémoire de licence de sociologie, Strasbourg, juin 2006.

eu un amalgame. Les médias n'ont montré que le négatif de l'islam et même pas de l'islam mais de l'intégrisme. »

Cette perception de l'autre, de l'étranger va avoir un impact sur le lien social et les relations de voisinage. Mais cette perception joue dans les deux sens. L'intégration est, en effet, un processus qui engage les deux parties en présence. Comme le dit Anselm L. Strauss³³, des populations différentes divergent dans leurs conceptions de la communication, la conversation, l'information. Ces conceptions ont des retentissements sur le processus et la portée de leurs échanges. Dans l'apprentissage de la langue et dans la transmission de savoirs par exemple, il est important, en effet, de tenir compte des interférences culturelles : des cultures différentes signifient des différences dans les croyances, les valeurs, les normes, les modes de vie mais aussi des façons de penser, sentir, d'établir la communication, différentes. Des incompréhensions existent de part et d'autre qui ne peuvent être surmontées que par une volonté, une posture, d'ouverture vis-à-vis de « l'autre ».

C'est ce dont parle une des femmes rencontrées en évoquant sa mère : « *je me disais, partout où on va, si on a une telle personnalité un caractère fort et si on est ouvert, qu'on va vers les autres, je crois qu'il y a déjà la moitié du chemin qui est gagné* ».

De fait l'intégration entendue comme une relation à « double sens » sera rendue d'autant plus complexe qu'elle sera marquée par des incompréhensions de part et d'autre.

III LIEU D'ARRIVEE EN FRANCE

Si la date d'arrivée en France est un élément important dans le parcours migratoire, le lieu en est également un.

Ce n'est, en effet, pas la même chose d'arriver dans une petite ou dans grande commune, urbaine ou rurale. Suivant les lieux, les possibilités de trouver un emploi sur place, des cours de français, des moyens de garde pour les enfants ou les offres de transports en commun... sont différentes. Les femmes rencontrées, habitant à Rosheim, mettent en avant que la possibilité de suivre des cours de français est liée au fait que l'une d'entre elles possède une voiture. La pratique du covoiturage leur permet de suivre les cours de français organisés par le Centre socioculturel d'Obernai. Cette même logique de covoiturage a également été soulignée par certaines femmes de Bouxwiller pour pouvoir participer à des travaux saisonniers.

La vie associative, permettant de nouer plus facilement des contacts, varie aussi d'un endroit à l'autre. Ainsi, la présence d'une association de femmes à Bouxwiller permet à ces dernières de se retrouver et de s'entraider.

Ce n'est pas en soi la taille de la commune qui joue un rôle déterminant mais les équipements qui y sont présents et les moyens de prise en charge, d'accompagnement (associatifs comme institutionnels). Intervient également la capacité de structuration collective sur la commune à travers la vie associative, qu'elle relève d'une initiative de personnes « issues de l'immigration » ou d'autres acteurs.

IV CONTEXTE FAMILIAL

Le fait d'arriver seule ou en famille, en bas âge ou à l'âge adulte, d'avoir des enfants ou non... change également complètement la donne.

Parmi celles arrivées à l'âge adulte, certaines sont arrivées seules, peu après leur mariage, pour rejoindre leur époux alors que d'autres ont vécu dans leur pays d'origine quelques années avec leurs enfants avant de venir le rejoindre.

Avoir des parents ou des frères et sœurs qui habitent également en France permet d'échapper à la solitude des premières années et de pouvoir bénéficier d'un soutien et d'une aide pour garder les enfants par exemple³⁴. Originnaire de Turquie, venue rejoindre son époux à Sélestat, une femme³⁵ évoque les difficultés des premières années : « *c'était dur, pour moi, c'était une misère* ». L'absence de

³³STRAUSS A L, *Miroirs et masques : une introduction à l'interactionnisme*, Paris, Editions Métailié, 1992, p 165.

³⁴ Ainsi cette dame (portrait n°13) habitant dans un village et ne pouvant pas travailler, n'ayant pas de mode de garde pour ses enfants.

³⁵ Portrait n°4

famille et son isolement faisaient qu'elle restait seule toute la journée. Elle ne comprenait pas le français et se sentait « à l'écart » quand les amis français de son mari venaient chez eux ou vice versa. Une autre femme³⁶ parle de sa peur de sortir de chez elle quand elle ne maîtrisait pas le français. Elle explique qu'elle a fait une dépression du fait qu'elle restait enfermée à la maison, seule, son mari étant absent durant la journée.

Arriver enfant avec sa mère dans le cadre d'un regroupement familial n'implique cependant pas que la situation soit facile et varie fortement selon les cas. Ainsi une femme rencontrée à Monswiller³⁷ et une à Obernai³⁸, arrivées toutes les deux vers l'âge de 2 ans ½ dans le cadre d'un regroupement familial, respectivement du Maroc et de Turquie, évoquent des difficultés durant leur jeunesse pour se situer entre deux pays, deux cultures.

Au-delà de cet aspect, qui relève de la dimension identitaire³⁹, les vécus apparaissent comme différents. La femme originaire de Turquie parle, en outre, d'une scolarité difficile en partie du fait de l'absence de soutien de la part de ses parents alors que la première évoque un père très présent.

Arrivées en France, bébé, enfant ou adulte, seule, avec des parents ou un époux, mariées à un homme du même pays d'origine, arrivé lui-même enfant ou adulte en France, ou encore avec un Français⁴⁰... : les cas de figure sont multiples et induisent des parcours complètement différents. Néanmoins, l'âge d'arrivée en France, joue un rôle clé dans les parcours de ces femmes. Le processus d'acculturation qui existe pour les femmes qui arrivent en France à l'âge adulte ne concerne pas, ou dans une moindre mesure, les femmes qui y sont arrivées enfant.

L'acculturation se définit, en effet, comme « l'ensemble des phénomènes qui résultent d'un contact continu et direct entre des groupes d'individus de cultures différentes et qui entraînent des changements dans les modèles culturels initiaux de l'un ou des deux groupes »⁴¹. « Il s'agit bien de prendre en compte la question du contact culturel entre des individus [...] »⁴².

Ce terme d'acculturation insiste sur « le caractère dynamique de ce que l'on appelle de manière un peu statique la « culture » et il souligne également l'influence réciproque des groupes d'individus porteurs de types culturels différents [...] ».

Dans le cas de l'immigration, ce sont tant les habitants nationaux du pays d'accueil que les étrangers qui subissent les effets de l'acculturation »⁴³. Il est donc important, dans le rapport à l'autre, d'appréhender la culture dans une dimension non figée.



AGE D'ARRIVÉE EN FRANCE

L'âge de la personne à son arrivée en France est fondamental. Une femme arrivée enfant en France et y ayant fait toute sa scolarité n'aura pas le même parcours qu'une femme arrivée à l'âge adulte, parce que son immersion dans la société n'est pas la même.

A côté de l'apprentissage du français, ce sont des codes, des valeurs, une culture que l'enfant acquiert au cours de sa scolarisation, à côté de ceux acquis par l'éducation familiale, parfois en conflit avec ces derniers.

Mais là encore, les situations varient. Ainsi, bien qu'arrivées en France au même âge, 10 ans, la situation, face à la langue française d'une femme (portrait n° 8) rencontrée à Bouxwiller n'est pas comparable à celle des deux sœurs rencontrées à Sélestat (portraits n°15 et 16). Ces dernières indiquent, en effet, n'avoir rien appris à l'école française et ne savoir ni lire ni écrire.

Comme on l'a vu précédemment (avec les deux personnes arrivées très jeunes en France), un seul critère n'explique pas des différences de parcours. Ce sont en effet divers éléments qui s'enchevêtrent

³⁶ Portrait n°14

³⁷ Portrait n°1

³⁸ Portrait n°2

³⁹ Cette question est traitée plus loin dans le document.

⁴⁰ Portrait n°10

⁴¹ Définition de M.HERSKOVITS, R. LINTON et R. REDFIELD dans le *Mémoire pour l'étude de l'acculturation*.

⁴² S APRILE et S DUFOIX, *Les mots de l'immigration*, Editions BELIN, 2009, p 12.

⁴³ Ibid.

pour faire que chaque parcours est singulier. Ainsi ces personnes se différencient par la période d'arrivée en France (pour la première les années 80 et pour les secondes les années 70), le contexte familial (niveau scolaire des parents), les raisons de l'immigration (immigration « politique » pour la première et « de travail » pour les secondes)...

VI SITUATION SOCIALE, ECONOMIQUE, AU PAYS D'ORIGINE

Contrairement aux perceptions habituelles, les femmes arrivées à l'âge adulte n'ont pas commencé leur vie en arrivant en France. Elles ont un passé, lié à leur environnement social, économique, familial, qui influe sur la façon dont elles ressentent leur vie en France, dont elles vont faire face aux situations, dont elles développent des capacités d'adaptation.

Les expériences d'avant la migration sont un facteur important à prendre en compte, dans la mesure du possible, pour mieux comprendre leur quotidien en France ainsi que comme moyen d'action et/ou d'identification des freins.

Une femme d'origine marocaine⁴⁴ raconte ainsi son enfance et sa jeunesse, issue d'« *une famille moyenne par rapport au Maroc* », entre un papa policier et une mère au foyer, « *des parents ouverts* ». Elle a obtenu un bac scientifique, qui lui a permis de trouver un travail d'assistante dentaire au Maroc avant de reprendre des études de langue française. Elle parle de sa révolte face à la mauvaise répartition des richesses au Maroc : « *moi, j'étais révoltée par rapport au niveau de vie des autres, des femmes, mauvaise répartition des richesses...tout ça* », de sa certitude de l'importance d'avoir un métier, de ne pas être « *sous la tutelle de qui que ce soit* ». Ce parcours marqué par des convictions, un certain volontarisme, lui ont permis, en France, d'avoir un emploi dans le domaine qu'elle connaissait. Ce « *cadre de pensée* » explique également sa façon de concevoir la place de la femme et sa volonté de créer une association pour les femmes, pour être « *indépendantes vis-à-vis des hommes* ».

D'autres, par contre, et c'est le cas d'un certain nombre de femmes turques rencontrées, ont été pas ou peu scolarisées (5 ans maximum) dans le pays d'origine. Les deux sœurs⁴⁵ rencontrées à Sélestat n'ont pas pu aller à l'école. Elles ont démarré leur scolarité en France à l'âge de 10 ans mais cela ne s'est, semble-t-il, pas très bien passé. Une autre femme⁴⁶, également originaire de Turquie, explique que dans les années 70 peu de femmes travaillaient, si ce n'est à la maison (travaux de couture) ou dans l'agriculture. Habitant dans un village, elle-même n'est allée que très peu à l'école avant de s'occuper des enfants de son frère et des tâches domestiques chez ce dernier de l'âge de 11 ans à 18 ans.

La dimension sociale et économique du pays d'origine, au moment de leur départ, voire la région dont sont originaires ces femmes, ainsi que le contexte familial nécessitent une attention particulière.

VII HISTOIRE DE LA MIGRATION

Les raisons de leur venue en France (projet migratoire) et la façon dont elles sont arrivées constituent également une dimension déterminante.

Il ne s'agit pas de hiérarchiser les situations mais des différences apparaissent selon que le projet de migration relève d'une volonté personnelle ou d'un acte subi. Par ailleurs, le statut au moment de l'entrée sur le territoire constitue également un écueil important.

La situation des femmes qui arrivent en France en tant que demandeuses d'asile est particulièrement difficile. Ainsi, la personne originaire d'Angola parle avec émotion de son arrivée à Strasbourg : elle est arrivée seule, avec trois de ses enfants, d'abord à Paris puis Strasbourg ayant quitté son pays du fait de la situation politique. Elle ne parlait pas du tout français mais anglais. A la préfecture, dans un premier temps, on lui a dit de revenir le lendemain, mais n'ayant aucun endroit où aller, on lui a finalement remis une lettre pour la CODA⁴⁷ mais c'était difficile pour elle de s'y rendre alors qu'elle ne savait pas comment faire avec les trams et bus. On lui a donné un plan mais : « *c'est très, très difficile* ». La personne originaire de Turquie⁴⁸ arrivée avec son mari en France en tant que demandeur d'asile dans

⁴⁴ Portrait n°9.

⁴⁵ Portraits n° 15 et 16.

⁴⁶ Portrait n°5.

⁴⁷ CODA : COordination pour Demandeurs d'Asile.

⁴⁸ Portrait n°5.

les années 80 parle, elle aussi, d'années difficiles, tant sur le plan financier que sur celui des conditions de travail : « *c'était dur* ». Elle évoque des collègues qui les traitaient mal : « *comme si on était des chiens* », « *j'en avais marre* ».

Plus de vingt ans après, l'évocation de ses souvenirs fait toujours mal, c'est palpable dans ses propos. Ces derniers confirment l'importance de l'accueil, « première étape et non la moindre dans la rencontre avec une personne » et l'accompagnement, « qui ne peut se concevoir sans une connaissance minimale de la personne », comme l'a montré l'étude « *demandeurs d'asile et processus d'intégration*⁴⁹ »,

Les difficultés rencontrées expliquent que certaines n'arrivent pas, par exemple, à se concentrer pour suivre des cours de français : « *j'ai beaucoup de choses dans la tête* » alors que d'autres, au contraire, poussées par l'urgence de la situation, vont tout faire pour apprendre rapidement.

Il est également plus difficile d'arriver dans un endroit inconnu où on ne connaît personne et dans un pays dont on ne comprend pas la langue que d'arriver et de retrouver de la famille ou des compatriotes. Le statut de « *demandeur d'asile* » présente à plusieurs titres des particularités à souligner. La précarité des situations au moment de l'arrivée, la nécessité (du fait de la démarche de demande d'asile) de s'inscrire dans une dynamique constituent autant d'éléments clés. Pour autant, l'obtention du statut, ne garantit pas une reconnaissance au sein de la société dans la mesure où le vécu et le statut des personnes ne sont souvent pas connus par les professionnels.

Ainsi, selon les cas, les éléments identifiés, qu'ils soient d'ordre contextuel ou biographique, peuvent avoir un impact positif ou négatif, être des leviers pour l'action ou au contraire des freins :

- Il est évident qu'une éducation ouverte vers le monde extérieur est un atout pour la personne qui en a bénéficié et va déterminer une certaine posture dans la vie quotidienne. Cette ouverture vers l'extérieur, cet éveil à la curiosité, font partie des principes éducatifs de certains parents qui visent à faire découvrir à leurs enfants d'autres façons de faire, d'être, en leur faisant côtoyer des personnes différentes ou en leur permettant d'avoir accès à des livres, sources de connaissances (« *Mais je sais que ma mère a acheté, c'est les seuls livres qu'elle a achetés, c'était « Tout l'univers ». A l'époque, c'était hyper cher. Elle avait investi...le seul crédit je pense qu'elle a fait...Enfin, que mes parents ont fait*⁵⁰ »).
- Des conditions de vie difficiles lors des premières années en France peuvent aussi être la raison pour certaines de vouloir aider d'autres femmes pouvant être confrontées à des difficultés similaires en créant ou en participant à une association par exemple.
- Le regroupement des femmes turques entre elles est souvent pointé comme un aspect négatif, certains acteurs y voient l'expression d'un « *repli communautaire* ». Cette perception est également portée par des femmes immigrées qui émettent des critiques face à une attitude d'enfermement, passive. Une des personnes⁵¹ rencontrée à Bouxwiller indique que les femmes présentes lors de la rencontre ne font pas l'effort d'apprendre le français. Elle trouve que si elles désiraient vraiment progresser en français, elles n'auraient qu'à regarder la télé et à parler français avec leur entourage. Elle cite en exemple sa mère qui a appris seule le français. La présidente de l'association porte le même regard critique, parle d'un « *manque de volonté* ». Une autre⁵² trouve qu'il faudrait que les cours de français soient des cours obligatoires car sinon, les gens n'apprennent pas, surtout maintenant avec l'existence de paraboles et donc de chaînes turques.

Il apparaît, dans les différents écrits et études sur la question, que ce « *regroupement* », cette volonté d'être ensemble sont mis en avant comme un processus classique dans les processus d'acculturation. Dans la mesure où cet « *être ensemble* » reste limité dans le temps et s'accompagne d'autres relations, l'attitude n'est pas forcément un frein. Des femmes arrivant dans un pays qu'elles ne connaissent pas et dont elles ne maîtrisent pas la langue vont chercher à tisser des liens avec leurs compatriotes. De plus, le fait de « *rester entre soi* », qui ne concerne déjà pas toutes les femmes, n'a pas que des aspects

⁴⁹ Etude « *Demandeurs d'asile et processus d'intégration* », ORIV, avril 2009.

⁵⁰ Propos recueillis auprès d'une jeune femme d'origine algérienne rencontrée lors d'un travail précédent, THIEBAULD M, « *Les stratégies éducatives des femmes migrantes non scolarisées dans leur pays* », Mémoire de Master 2 de sociologie, Strasbourg, juin 2008.

⁵¹ Portrait n°8.

⁵² Portrait n°15.

négatifs loin de là. En les écoutant, on se rend compte, en effet, que certaines sont « moteurs » pour d'autres : elles les poussent à agir, les accompagnent à l'agence d'intérim par exemple ou vont ensemble faire des travaux saisonniers. Elles leur apportent leur soutien pour dépasser leurs craintes, leur gêne, leur permettent d'être plus fortes et créent une dynamique.

A côté de ces éléments (biographiques/contextuels) qui génèrent des expériences migratoires et de vie différentes pour chaque femme, il en est d'autres qui leur sont communs du fait de leur statut de migrantes.

DES EXPERIENCES COMMUNES LIEES AU STATUT DE MIGRANTES

Dans le même temps, et au-delà de la diversité des vécus, un certain nombre d'invariants apparaissent dans les parcours et dans les discours.

LA PERCEPTION DOULOUREUSE DES DIFFICULTES RESSENTIES LORS DE L'ARRIVEE EN FRANCE

Ces difficultés, qui peuvent être de plusieurs ordres et se cumuler, ont été vécues par des adultes à leur arrivée en France ou par des enfants pour lesquels, aujourd'hui encore, le souvenir est là, vivace.

- **Difficultés financières** : On peut citer cette femme turque⁵³ arrivée à l'âge de 2 ans ½, en 1974, avec sa mère dans le cadre d'un regroupement familial et qui évoque des premières années difficiles, du fait, entre autres, de leur manque de moyens et de l'obligation de faire appel à l'aide de la Croix-Rouge pour s'habiller. Ce manque de moyens financiers, une femme anglaise⁵⁴ en parle aussi pour expliquer l'impossibilité pour elle d'inscrire sa fille à la cantine ou de prendre le train pour Strasbourg pour y retrouver des compatriotes.
- **Difficultés relationnelles** : Nombre de femmes ont évoqué la difficulté de tisser des liens. Une femme turque⁵⁵ rencontrée à Obernai parle de propos racistes qui ont marqué son enfance ou celle rencontrée à Sélestat⁵⁶ qui fait état des réflexions qui font mal : « *on a souffri, c'était difficile* », des difficultés de voisinage, jusqu'à ce que les voisins apprennent à les connaître ainsi que leurs enfants (c'est toujours à eux qu'on reprochait quelque chose) : « *mais madame, vous êtes en France, il faut faire comme les français* », « *on croyait pas que vous êtes comme ça.* ».
- **Difficultés identitaires** : La double appartenance n'est pas toujours facile à vivre, notamment à l'adolescence. C'est ce que raconte la personne⁵⁷ rencontrée à Monswiller qui explique qu'il a fallu qu'elle trouve sa voie et qu'elle se retrouve dans une société : société française avec tout ce qu'elle apprenait et vivait au dehors et la société vue par le milieu familial qui n'était pas comme ce que vivait les petites copines. Une jeune femme d'Obernai⁵⁸ parle de sa vie, enfant, au domicile familial en indiquant que c'était « un autre monde » et explique qu'elle ne se sent ni française, ni turque. En Turquie, ils sont vus autrement que ce qu'ils sont vraiment, ils sont perçus comme des gens riches.

⁵³ Portrait n°2.

⁵⁴ Portrait n°6.

⁵⁵ Portrait n°2.

⁵⁶ Portrait n°4.

⁵⁷ Portrait n°1.

⁵⁸ Portrait n°2.

II LE VECU DOULOUREUX DE L'ALTERITE

Il est un élément qui revient constamment dans les propos, c'est le fait qu'elles sont sans cesse renvoyées à leur différence et ce même lorsqu'elles sont arrivées en bas âge en France.

Douloureux à vivre, cela peut aller jusqu'à des situations de rejet ou des discriminations. Ainsi, la personne⁵⁹ arrivée en France à l'âge de 2 ans ½ raconte qu'un professeur lui parlait de la nostalgie qu'elle devait éprouver par rapport à son pays d'origine, le Maroc. Or ayant quitté le pays très jeune, elle n'en avait aucun souvenir. De même elle explique que, dans sa vie professionnelle, le fait d'être d'origine étrangère est toujours présent : « *Du fait que vous avez un nom à consonance étrangère, on va tout de suite vous poser la question : ah, c'est de quelle origine ? Dans ma vie professionnelle, on me pose la question : c'est de quelle origine ? Cela revient toujours. Est ce que moi je poserais la question à Monsieur Kuhn ou à Monsieur Meyer : ah, c'est de quelle origine ? C'est alsacien, c'est parisien ? Ça restera toujours je pense, alors qu'on dit que la France est multi... Ben non. Pourquoi la personne en face pose cette question ? On aura quand même un temps de réflexion* ».

Si elle accepte relativement calmement ces remarques ou réflexions à son égard, elle ne les supporte pas, en revanche, quand elles sont adressées à ses enfants : « *Alors mes enfants, qui sont de la troisième génération, qu'à eux, on fasse cette réflexion : mais on est où ?* ». Il est à noter, en effet, que l'expression « troisième génération » désignant des enfants, nés en France, de parents immigrés, est inadéquate et instaure d'emblée une différence qui n'a pas lieu d'être.

Elles évoquent pour certaines, le regard souvent stigmatisant porté sur elles. Ainsi cette dame, originaire de Turquie⁶⁰, portant le foulard, dont on s'étonne qu'elle parle couramment le français.

Cela peut aller jusqu'à des discriminations comme l'expliquent certaines pour qui le nom à consonance étrangère est un obstacle pour trouver du travail. Une jeune femme, originaire du Maroc⁶¹, est persuadée qu'elle ne trouve pas de travail du fait de ses origines. Elle raconte que lorsqu'elle se présente à l'agence intérim, on lui dit qu'il n'y a plus de travail alors que des affiches indiquent le contraire ou qu'il est indiqué que c'est urgent. Une participante dit qu'elles ne sont prises qu'« *en dernier choix* ».

III LA MAITRISE DU FRANÇAIS

Parmi les femmes rencontrées, la majorité de celles arrivées en France à l'âge adulte ne parlait pas français. Elles sont venues en France, pour la plupart, pour rejoindre leur mari. Face à cette difficulté, elles ont adopté des attitudes différentes :

- Certaines vont tout faire pour apprendre rapidement le français. Souvent, elles veulent travailler et vont donc apprendre le français « sur le tas », en regardant la télévision, parfois en suivant des cours.
- D'autres, au contraire, vont avoir tendance à se reposer sur leur mari ou des amies même si elles suivent parfois des cours. Plusieurs femmes⁶² indiquent que ce sont leurs époux qui s'occupent des papiers ou assistent aux réunions à l'école car elles ne maîtrisent pas suffisamment le français pour bien comprendre ou bien expliquer.

Venir en cours de français suppose d'avoir résolu un certain nombre de problèmes immédiats (logement, première adaptation...). Interviennent également, pour les participantes, leurs conditions de vie en France, leur place dans leur famille, leurs motivations... Cela suppose dans tous les cas beaucoup de travail, de volonté et l'accueil et le soutien que reçoivent ces femmes est un facteur primordial pour le succès de cette entreprise. Les objectifs⁶³ des participantes varient ensuite de la simple maîtrise de l'oral à celle de la lecture et de l'écrit, en fonction des projets et des possibilités de chacune. Suivre des cours de français correspond, en effet, à des objectifs différents selon les personnes. Pour les unes, il s'agit surtout d'un lieu de sociabilité et d'échanges : elles peuvent y

⁵⁹ Portrait n°1.

⁶⁰ Portrait n°15.

⁶¹ Rencontrée à Bouxwiller mais n'ayant pas fait l'objet d'un portrait du fait de l'absence de renseignements sur sa situation.

⁶² Portraits n°11 et 12.

⁶³ Résultats d'une étude précédente: M THIEBAULD, « L'apprentissage du français : un outil nécessaire pour une place différente des femmes dans l'immigration », Mémoire de licence de sociologie, Strasbourg, juin 2006.

rencontrer d'autres femmes, nouer des relations, parler de leurs préoccupations, échanger... Leur rôle d'apprenante passe alors bien après celui de mère et de femme au foyer⁶⁴. Cela peut expliquer leur manque de régularité, leurs absences motivées par des obligations familiales. D'autres vont voir dans l'apprentissage du français le moyen de gagner en autonomie : pouvoir aller faire les courses, effectuer différentes démarches sans avoir besoin de l'aide d'un tiers, c'est à dire aussi sans être obligée de confier des choses personnelles. Parallèlement à cette indépendance recherchée, apprendre ou se perfectionner en français est, pour certaines, une sorte de « revanche sur leur vie ». En effet, plusieurs d'entre elles, de par leur éducation, de par le poids de la culture, n'ont pu aller à l'école ou pendant trop peu d'années : la place de la fille étant à la maison, à s'occuper des tâches domestiques puis leur temps étant consacré au mari et aux enfants. A leur arrivée en France ou parce que leurs enfants sont grands désormais, elles peuvent prendre du temps pour elles ou plus exactement, elles se donnent le droit de prendre du temps pour elles, pour apprendre, « *ratrapper le temps* ». Pour beaucoup, l'apprentissage du français est l'étape obligée avant de se lancer dans la recherche d'un travail : c'est une étape incontournable qui se fait le plus vite possible. Mais cela peut être pour d'autres l'occasion de multiplier leurs connaissances. C'est une compétence supplémentaire au même titre que l'informatique ou une autre langue. C'est un savoir qui s'inscrit dans une culture de la mobilité.

La présence des femmes immigrées à des cours de français correspond donc à des objectifs différents. Certaines femmes ne peuvent y participer malgré leur volonté de progresser en français, d'autres assistent parfois à des cours qui ne correspondent pas à ce qu'elles recherchent. Certaines regrettent parfois, en effet, qu'il n'y ait pas davantage d'heures de cours ou qu'il n'y en ait pas dans la commune où elles habitent. Les lieux et/ou les horaires ne sont pas toujours compatibles avec les contraintes familiales. Une personne⁶⁵ de Reichshoffen explique ainsi avoir suivi des cours de français de façon irrégulière puis avoir dû s'arrêter du fait des problèmes de santé d'un de ses enfants. Les cours ne correspondent pas toujours non plus aux attentes. Des femmes sont, par exemple, demandeuses de cours leur permettant d'améliorer leur « niveau » et de diversifier leur vocabulaire. D'autres, désireuses de continuer à apprendre, n'ont pu le faire car ne répondant pas aux critères d'accès à une formation linguistique. C'est le cas d'une jeune femme⁶⁶ rencontrée à Sélestat qui n'a pas été acceptée par l'organisme de formation car elle n'avait pas 26 ans ou plus (critère de sélection). Enfin, la connaissance du français ne se résume pas à savoir le parler mais aussi l'écrire et le lire. Certaines, bien que le parlant relativement bien, vont se trouver confrontées à des difficultés dans leur quotidien du fait qu'elles ne le lisent pas (difficultés pour connaître le prix des légumes par exemple parfois – portrait 16) ou ne l'écrivent pas (formulaires à remplir, lettres à écrire...).

IV UN RAPPORT A L'EMPLOI COMPLEXE

S'ajoutant à la récession économique actuelle, d'autres éléments viennent amplifier les difficultés de certaines femmes immigrées pour trouver un emploi.

■ Difficile maîtrise du français

Nombre de femmes ne se sentent pas prêtes pour engager une démarche de recherche d'emploi. Plusieurs ont en effet dit leur volonté d'attendre de savoir mieux parler français avant de se lancer dans la recherche d'un emploi. Il en va de même pour d'autres qui s'expriment bien en français mais ne savent pas, ou pas bien, le lire et l'écrire, ce qui est aussi pour elles un obstacle à la recherche d'un emploi. L'imparfaite maîtrise du français est également mis en avant pour expliquer que les emplois proposés et exercés ne sont pas en adéquation avec les compétences, que ce soit pour les femmes rencontrées ou leurs époux : « *il a fait des petits boulots dans le bâtiment avant d'avoir un boulot qui lui correspondait vraiment quand il a été à l'aise en*

⁶⁴ VICHE C, « Logiques d'apprenantes : la pluralité des rapports à la langue du pays d'accueil chez les femmes migrantes en France », *Migrations société*, vol. 17, 2005, p 135.

⁶⁵ Portrait n°17.

⁶⁶ Portrait n°20.

français »⁶⁷ ou le cas de l'époux d'une femme rencontrée à Sélestat⁶⁸, qui n'a trouvé de travail que sur des chantiers dans le bâtiment alors qu'il travaillait en tant qu'électricien en Turquie.

■ Absence de reconnaissance des diplômes

Le fait que les diplômes obtenus dans leur pays d'origine ne sont pas reconnus en France est une explication également au fait que certaines femmes ne travaillent pas. Ainsi, une jeune femme turque⁶⁹, infirmière dans son pays, ne peut se prévaloir de son diplôme pour trouver un travail. Il aurait fallu qu'elle suive une formation à Strasbourg pour se voir délivrer une reconnaissance du statut d'aide soignante, niveau cependant inférieur au diplôme obtenu dans son pays. Cette situation fait écho aux propos d'une jeune femme, rencontrée en 2006⁷⁰, qui expliquait avoir très mal vécu le fait que ses diplômes ne soient pas reconnus (elle était professeur de biologie au Cameroun) alors même que les programmes d'enseignement camerounais ont été fixés par des Français. Elle était prête à faire partager son expérience et ses savoirs, mais elle n'a pas supporté qu'on lui demande de refaire une année à l'université pour avoir le niveau de maîtrise alors même qu'elle avait un bac + 6. Pour elle, c'était un recul inadmissible. Tout comme elle n'était pas d'accord pour effectuer un travail subalterne.

■ Des obstacles matériels

Des difficultés de mobilité ou de disponibilités (enfants en bas âge) expliquent aussi la difficulté de trouver un emploi. Il n'est pas facile, pour certaines, habitant dans des villages notamment, de se rendre à Haguenau ou Strasbourg, par exemple, pour y suivre une formation ou y avoir un emploi. La personne originaire d'Angola⁷¹, rencontrée à Molsheim, explique les difficultés qu'elle rencontre pour travailler du fait qu'elle se déplace à pied ou en train. Dépendante des transports, elle raconte que lorsqu'elle se rend à Obernai, elle a une heure d'attente avant de pouvoir reprendre un train pour Molsheim. De plus, la gare est assez loin de chez elle (30 minutes environ).

Face à ces invariants qui sont autant de difficultés dans le quotidien, les femmes rencontrées ne restent pas inactives et, selon les moyens à leur disposition, tentent de les surmonter de façon individuelle ou en unissant leurs efforts. Ainsi certaines mobilisent leurs ressources (relationnelles, personnelles, familiales...) pour faire face à ces événements et mettre en place des stratégies.



DES STRATEGIES POUR REpondre AUX DIFFICULTES

Le terme de « stratégie » est employé ici pour rendre compte de la façon dont les femmes rencontrées adaptent leur comportement ou mobilisent des ressources face à des situations du quotidien qui leur posent problème.

La stratégie est donc vue comme le fait de coordonner des actions en vue de la réalisation d'un objectif. Cela se fait de façon individuelle ou collective, de façon consciente ou non.

Sur la base des entretiens étudiés, il est possible de modéliser deux types de stratégies :

- Soit d'une adaptation de leur comportement à une situation,
- Soit de la mise en œuvre d'actions concertées visant à lever l'obstacle.

La première attitude peut être définie comme réactive et reste, somme tout, ponctuelle. La seconde nécessite une mobilisation plus élaborée de ressources et s'avère souvent davantage inscrite dans le temps.

⁶⁷ Portrait n°1.

⁶⁸ Portrait n°17.

⁶⁹ Portrait n°7.

⁷⁰ M THIEBAULD, « L'apprentissage du français : un outil nécessaire pour une place différente des femmes dans l'immigration », Mémoire de licence de sociologie, Strasbourg, juin 2006.

⁷¹ Portrait n°6.

I S'ADAPTER A UNE SITUATION, TROUVER LES MOYENS POUR Y FAIRE FACE

Dans ce domaine, on peut distinguer des stratégies relevant soit d'une dynamique individuelle, soit d'une démarche collective.

1. Des réponses individuelles

On peut identifier plusieurs attitudes à travers les entretiens menés relevant de ce type de stratégie.

- De nombreuses femmes turques rencontrées à Bouxwiller, Sélestat ou Obernai expliquent enlever leur foulard pour se rendre à l'agence d'intérim ou pour travailler en usine. Une participante du groupe de Bouxwiller dit avoir fait l'expérience de l'impossibilité de trouver du travail en portant le foulard. Elle s'est présentée une fois avec, une fois sans, à l'agence intérim. Dans le premier cas, sa démarche n'a pas eu de succès, dans le second cas, un travail lui a été proposé. Par ailleurs, le port du foulard est interdit dans l'usine où certaines d'entre elles travaillent.
- Face à l'opposition de certains pères par rapport au travail de leurs filles, ces dernières vont composer pour pouvoir avoir l'autonomie financière et l'indépendance procurées par un travail qui soit acceptable pour le père, c'est-à-dire près du domicile. C'est ce qu'explique une jeune femme née en France de parents turcs, rencontrée à Obernai mais dont le portrait n'a pas été présenté ici⁷². Epaulée par sa mère, elle avait pu, étant adolescente, faire accepter à son père, réticent au départ du fait de l'éloignement du domicile familial, le fait de suivre des études dans une autre commune (apprentissage pâtisserie) puis un travail.
- Ces stratégies peuvent être mises en lien avec celles apparues lors d'une autre étude⁷³ qui concernaient les femmes migrantes non scolarisées dans leur pays et qui font écho aux propos d'une des femmes rencontrées⁷⁴. Il est apparu que ces femmes, qui ne peuvent pas transmettre ou proposer une expérience de la scolarité, font souvent preuve d'inventivité pour pallier ce manque de connaissances du système scolaire. Ainsi, elles se servent en particulier de leurs expériences personnelles pour faire prendre conscience à leurs enfants et notamment leurs filles de l'importance d'être indépendantes, cette indépendance passant par les études. Des principes éducatifs tels qu'une communication riche au sein de la famille, l'ouverture sur l'extérieur, la transmission de l'histoire familiale sont élevés au rang de véritables stratégies c'est-à-dire de mise en œuvre de moyens et d'actions afin d'atteindre leur objectif, à savoir une insertion dans la vie en France réussie pour leurs enfants. Cet objectif passe par les études qui permettent l'acquisition de connaissances et d'un diplôme.

2. Des réponses collectives

A côté de ces adaptations à un obstacle qui surgit à un moment donné et qui sont des réponses individuelles, les entretiens font état d'un recours à l'entraide familiale, amicale et plus largement l'entraide entre femmes.

Les premiers éléments qui ressortent font apparaître, en effet, une forte solidarité et entraide au niveau des femmes turques en particulier (public le plus nombreux rencontré) : la famille, tout comme les amies, sont sollicitées. Plusieurs femmes expliquent ainsi avoir demandé de l'aide à leurs époux pour se rendre à des rendez-vous chez le médecin ou pour des démarches administratives jusqu'à ce qu'elles comprennent suffisamment le français pour se débrouiller seules. Nombreuses sont celles qui ont le permis de conduire et l'ont passé en France. Elles pratiquent le covoiturage pour pouvoir se rendre aux cours de français (Obernai) ou pour participer à des travaux saisonniers (Bouxwiller). Elles s'aident

⁷² Car ne répondant pas à la définition d'« immigrée » retenue ici.

⁷³ THIEBAULD M, « Les stratégies éducatives des femmes migrantes non scolarisées dans leur pays », Mémoire de Master 2 de sociologie, Strasbourg, juin 2008.

⁷⁴ « [...] c'est pour cela que je me suis investie dans plusieurs associations pour les aider, pour leur dire : si, vous pouvez y arriver. Si vous pouvez aider votre enfant, même si vous ne connaissez pas la langue, vous ne savez pas lire, vous pouvez l'aider en l'encadrant, en l'encourageant, en restant à côté, en cherchant de l'aide par quelqu'un d'autre. Vous pouvez complètement remplir votre rôle de mère, votre rôle de femme tout en vous sentant quand même dévalorisée. Non, on peut y arriver quand même : ça c'est ma façon de voir les choses. »

mutuellement pour des démarches administratives, pour la recherche d'emploi (inscription à l'ANPE) ou pour la garde des enfants. Une des femmes rencontrée a trouvé du travail en faisant appel à son réseau amical. Les femmes qui parlent couramment français aident leurs amies mais aussi les poussent à s'améliorer en français ou à faire des démarches pour trouver un emploi par exemple. La non maîtrise du français n'est pas un frein pour trouver du travail dans les emplois saisonniers : il y a toujours quelqu'un qui parle bien et qui peut faire la traduction, de même pour les emplois en usine.

II FAIRE EVOLUER UNE SITUATION

A côté de cette entraide, il est des actions non plus pour s'adapter à une situation mais pour la faire évoluer. Ainsi, à Reichshoffen, elles se sont mobilisées pour faire entendre leur demande de mise en place d'une formation linguistique. Quant aux trois femmes d'origine marocaines, elles font partie d'associations dont le but est d'aider d'autres femmes. Ainsi, la personne qui dirige une entreprise explique « *J'ai toujours été comme cela, je vais vers les autres et je crois que cela m'a beaucoup aidée, toute ma vie, autant professionnelle que sociale. Je me sens un petit peu des fois...comment dire...par les études, par l'éducation importante que papa nous as donnée, un peu...plus chanceuse que d'autres femmes et c'est vrai que c'est pour cela que je me suis investie dans plusieurs associations pour les aider, pour leur dire : si, vous pouvez y arriver* ». Une autre dame d'origine marocaine parle aussi de ses projets, malheureusement inaboutis à ce jour, d'information des femmes d'origine étrangère de leurs droits et devoirs, d'intégration dans la vie sociale en France...Même désir de s'aider entre compatriotes pour d'autres associations « issues de l'immigration » rencontrées lors de cette action en direction des femmes immigrées: traductions, aides pour des démarches administratives, aides par rapport à des difficultés familiales, financières...

L'analyse des entretiens fait apparaître de manière prégnante l'impact de la personnalité des personnes sur leur devenir. Des difficultés dues à un « entre deux » difficile à vivre parfois sont transformées en force, en atout⁷⁵ :

« *Professionnellement, le fait d'être d'origine étrangère, ce n'est pas un handicap mais on le sent quand même toujours présent. Il va toujours être là alors il suffira, un moment donné, de le ramener toujours en qualité. Même si on essaye parfois de vous déstabiliser* ». On s'aperçoit cependant que ces femmes ne sont pas les seuls porteurs de ces stratégies. Elles s'appuient, en effet, sur un mari, un environnement familial.

III DES STRATEGIES... DEPENDANTES DE L'ENVIRONNEMENT FAMILIAL

L'environnement familial est, en effet, très important dans la mesure où il va déterminer une certaine façon de concevoir la vie, de l'aborder. Comme le dit une des personnes rencontrées : « *je suis très, très bien armée et cela, je le dois à mon père plus qu'à ma mère [...] quoiqu'elle avait une très forte personnalité, cela m'a toujours subjuguée* », elle ajoute encore : « *bien qu'elle n'avait pas eu une éducation culturelle importante, elle avait une très forte personnalité...cela m'a toujours subjuguée car je me suis dit : elle est quand même arrivée dans un pays qu'elle ne connaissait pas, elle était illettrée et pourtant des images comme la voyant avec la voisine dans le jardin, à expliquer l'une en alsacien l'autre en arabe, comment planter des pommes de terre : magnifique ! Et je me disais : partout où on va, si on a une telle personnalité et un caractère fort et si on est ouvert, qu'on va vers les autres, je crois qu'il y a déjà la moitié du chemin qui est gagné* ». Elle raconte aussi une éducation dans laquelle les deux cultures (pays d'origine/pays d'accueil) coexistent. Elle explique que son père tenait à ce qu'ils parlent arabe à la maison. Elle raconte que lorsqu'ils rentraient de l'école, ils se changeaient : « *Je remercie papa car cela nous a permis de garder cette langue. Malheureusement, je n'ai pas fait la même chose avec mes enfants* ». Une autre⁷⁶ évoque également ses parents, ayant fui la Turquie pour raisons politiques. Elle raconte, en particulier, sa mère qui ne parlait pas français à leur arrivée en France et qui, deux ans plus tard, occupait un emploi d'aide cuisinière dans une école et avait appris le français « sur le tas ». Des mères qui, confrontées à la non maîtrise du français, à des difficultés, se sont battues pour

⁷⁵ Portrait n°1.

⁷⁶ Portrait n°8.

se faire une place en France. Des pères ou des maris dont le comportement va à l'encontre de certaines idées reçues, entendues, par rapport aux hommes :

- Des pères qui désirent que leurs filles fassent des études : « *Vous êtes des filles, je n'ai pas envie que vous soyez dépendantes d'un homme*⁷⁷ ». Plusieurs témoignages font état de pères qui voulait que leurs filles soient « *indépendantes tout en respectant les autres. [...] Qu'on fasse des études, qu'on ait une bonne situation, c'était très, très important* ». Ces propos font écho à ceux rapportées par certaines femmes interviewées lors d'une étude précédente⁷⁸. Certains récits, en effet, montrent une place du père, au sein des familles maghrébines, qui ne correspond pas toujours aux représentations qui circulent et qui vont, parfois, à l'encontre des propos de A Mohamed qui parle d'une « *interaction positive avec la mère et réservée avec le père sous tous les aspects* »⁷⁹. En effet, une des jeunes femmes interviewées parle de la place des échanges au sein de sa famille, de la possibilité de parler de soi et de ses questionnements et ce, aussi bien avec son père qu'avec sa mère. Elle évoque un père faisant « *figure d'autorité dans le sens hauteur. Pas autoritarisme, tout ça. Il y avait cet échange* », un père faisant preuve d'écoute vis à vis de ses enfants et étant prêt à revenir sur ses positions mais cet échange se faisant par l'intermédiaire de la mère. Plusieurs mères rencontrées⁸⁰ dans les centres socioculturels ont raconté également que leurs maris aidaient ou avaient aidé leurs enfants au niveau du travail scolaire, tout au moins la ou les premières années de scolarisation. D'autres, sont plus présents encore et rencontrent les professeurs, suivent de près la scolarité de leurs enfants ou leurs projets.
- Des maris qui laissent le choix à leurs épouses quant au port du foulard. Ainsi, une femme⁸¹ rencontrée à Bouxwiller qui explique que le fait qu'elle porte un foulard est un choix personnel : Son mari voulait qu'elle l'enlève, « *qu'elle s'ouvre* », pour faciliter le contact avec les gens, mais elle n'a pas voulu. Elle « *n'aurait pas la conscience tranquille* ».
- Des époux qui poussent leur femme à passer le permis de conduire pour pouvoir trouver plus facilement du travail (portait n°4) : son mari gardait les enfants les soirs et elle en profitait pour suivre des cours de conduite.

⁷⁷ Père dans les années 80.

⁷⁸ THIEBAULD M, « Les stratégies éducatives des femmes migrantes non scolarisées dans leur pays », Mémoire de Master 2 de sociologie, Strasbourg, juin 2008.

⁷⁹ A MOHAMED, Les transmissions intergénérationnelles en situation migratoire. Le cas des Maghrébins en France, in *VEI Enjeux*, La transmission des pères aux pairs, N°120-mars 2000, p80.

⁸⁰ Lors des entretiens menés dans le cadre du Master 2 de sociologie.

⁸¹ Portrait n°7.



ELEMENTS DE PERSPECTIVE



UN REGARD DIFFERENT : DES DIFFICULTES MAIS AUSSI DES RESSOURCES

Ces rencontres ont permis d'apporter une vision des femmes immigrées qui apporte un éclairage différent par rapport au regard des acteurs publics rencontrés lors de l'état des lieux des enjeux de l'intégration. Ces derniers avaient, en effet, dressé un tableau chargé de constats négatifs sur la situation des femmes immigrées et plus particulièrement des femmes turques. Les mots de dépendance, d'isolement, revenaient souvent dans leurs propos. Sil n'est pas question de nier qu'il existe des femmes qui se trouvent dans de telles situations, ces rencontres ont permis de montrer la variété des situations. Parler de « femmes immigrées » a tendance, en effet, à figer les choses, du fait de la notion même d'« immigré » qui est une notion statique comme le dit Claudine ATTIAS-DONFUT⁸². Il faut donc lutter contre les « images réductrices, uniformisantes ⁸³ » qui sont souvent accolées aux personnes d'origine immigrée. Chaque personne est singulière, chaque parcours est particulier, même si une même origine et une migration donnent des expériences communes. Ainsi, des éléments récurrents se dégagent de ces portraits mais il apparaît également une diversité. Certains propos recueillis renvoient également aux stéréotypes dont est porteur⁸⁴ le terme « immigré », stéréotypes qui marquent la distance sociale et la différence culturelle. Ils nous invitent à nous poser la question du regard qui est posé sur ces femmes. Vision souvent tronquée des femmes immigrées car sous l'aune de celles rencontrant des difficultés.

L'objectif de ce travail était d'apporter un plus au niveau de la visibilité de ces femmes et d'identifier les stratégies qu'elles mettent en œuvre face aux difficultés qu'elles rencontrent.

Ces portraits apportent des éléments de compréhension et de réponse.

Des difficultés ont été ciblées, des manques (en matière de formations linguistiques, de lieux de rencontre, de mobilité, d'information ...) sont apparus.

Parallèlement, les ressources de ces femmes sont également ressorties. Des ressources individuelles : face à des contraintes quotidiennes, elles cherchent des solutions. Ainsi nombreuses, parmi celles rencontrées, ont passé le permis de conduire en France par exemple. Cela leur permet d'être mobiles et, entre autre, d'augmenter leurs chances de trouver un travail ou de pouvoir suivre une formation linguistique.

Mais ces rencontres ont permis également de mettre en évidence l'existence d'une forte solidarité, d'abord au niveau familial, mais aussi au niveau du groupe d'appartenance et plus largement au niveau des femmes entre elles. Cette solidarité leur permet de s'entraider et de résoudre les difficultés auxquelles elles se trouvent confrontées dans leur quotidien. Au-delà de pallier à certaines difficultés, certaines se mobilisent également pour mettre en place des actions (cours de français à Reichshoffen) ou pour accompagner d'autres femmes dans leurs démarches de recherche d'emploi par exemple. Loin de la perception souvent négative portée sur ces regroupements, ils permettent à certaines de combattre la timidité ou la gêne qu'elles peuvent ressentir à l'extérieur de chez elles.

L'identification des éléments relatifs au vécu de la personne, à ses « ressources » et au contexte (familial, social et économique) dans lequel elle évolue, est donc un enjeu, par rapport aux professionnels, afin d'adapter les prises en charge.



I LES FEMMES IMMIGREES : UN PUBLIC PRIORITAIRE, DES ACTIONS PENSEES DIFFEREMMENT

Pour les acteurs rencontrés lors de l'état des lieux, les femmes immigrées sont un public prioritaire. Ils ont fait part de leur « demande d'intégration sociale » pour elles. Les entretiens auprès des femmes ont montré qu'il existe parfois un décalage entre l'image que se font certains des femmes immigrées, notamment turques, et une réalité de ces femmes. Cet état de fait confirme, si besoin était, l'importance de faire attention à l'évaluation de leurs besoins. Mener des actions en direction des femmes immigrées

⁸² C ATTIAS-DONFUT, *L'enracinement. Enquête sur le vieillissement des immigrés en France*, Paris, A COLIN, 2006.

⁸³ Termes employés par Emmanuelle SANTELLI à propos des jeunes de banlieue.

⁸⁴ Propos de Jacqueline COSTA-LASCOUX.

ne peut se faire, en effet, pour avoir le maximum d'efficacité, comme pour n'importe quel autre public, qu'en prenant en compte leurs paroles, leurs besoins, leurs désirs, leurs intérêts. Il s'agit, comme le souligne Françoise Guillemaut⁸⁵, de ne pas oblitérer leurs paroles et leurs intérêts à la fois en tant que groupe social mais aussi en tant qu'individus.

Ainsi, initier des actions en direction de ce public implique de tenir compte de ce qui a été dit par ces femmes, en particulier sur ce qu'une imparfaite maîtrise du français peut générer comme difficultés dans le quotidien et sur la place de certains hommes au sein de la famille qui va parfois à l'encontre des regards des professionnels. Ces derniers les perçoivent souvent, en effet, comme « *exerçant une forte emprise sur leurs épouses* », « *surveillant leurs épouses*⁸⁶ ». Là encore, sans nier l'existence de ces situations, il faut se garder d'une vision machiste généralisante.

Des actions pourraient être envisagées en faisant appel à l'aide de certaines femmes qui ont déjà une démarche ou une volonté de faire évoluer les choses et qui bénéficient d'un réseau amical et social. Il serait également intéressant de réfléchir à la place donnée aux hommes lors de la mise en place d'actions ciblées en direction des femmes immigrées : les associer à la démarche pourrait se révéler un plus pour la réussite des projets.

II L'ÉTRANGER : A LA FOIS DIFFÉRENT ET SEMBLABLE

Parallèlement, il apparaît nécessaire de se poser la question du regard qui est posé sur ces femmes et plus largement sur les personnes immigrées.

Les personnes et les groupes perçus comme étrangers ou immigrés sont toujours appréhendés selon leurs différences et jamais selon leur commune humanité, leur universalité⁸⁷. La culture apprend effectivement à sélectionner, à catégoriser, à établir des associations, à organiser l'univers d'une façon qui lui est propre. On ne voit donc pas les choses de la même façon, et de plus, on ne voit pas les mêmes choses suivant les cultures, y compris professionnelles. On voit ce que l'on a appris à voir, on entend ce que l'on a appris à entendre. Il est donc très important de ne pas prendre ses valeurs de référence comme les seules possibles, de s'interroger sur ses propres systèmes de valeurs, de garder à l'esprit la relativité des normes sociales.

Il paraît important de réaliser un travail de distanciation, autant que faire se peut, face à ses convictions et valeurs. C'est à cette condition que des actions en direction des femmes immigrées pourront être efficaces. Mais plutôt que d'entretenir la fiction d'un « regard objectif », il s'agit de se demander en quoi son propre système de valeurs peut donner accès ou non à tel ou tel aspect de la réalité.

De même, si prendre en considération les particularités culturelles est nécessaire, il faut éviter cependant de systématiquement lier des obstacles à la communication, qui pourraient survenir dans l'échange, à des différences culturelles.

Comme le dit Faïza GUÉLAMINE⁸⁸ et en écho aux analyses effectuées par le biais des portraits, « les particularités culturelles de ce public ne constituent qu'une partie des éléments singuliers qui les définissent comme sujets ». « Les représentations, en figeant les migrants dans des appartenances culturelles, ethniques, religieuses, tendent à occulter les facteurs sociologiques et individuels nécessaires à la reconnaissance des situations vécues par ces populations. L'histoire, le projet migratoire des familles, les conditions sociales dans lesquelles elles évoluent, le parcours différencié de chacun des individus, le type de relations et de rapports sociaux dans lesquels ces groupes sont engagés disparaissant au profit d'une lecture réductrice⁸⁹ ».

⁸⁵ F. GUILLEMAUT, « Les femmes migrantes dans l'état des politiques publiques en Europe », 2005, p 5.

⁸⁶ Propos recueillis lors de l'état des lieux « intégration »

⁸⁷ C. COSSEE, E. LADA, I. RIGONI, Faire figure d'étranger- Regards croisés sur la production de l'altérité, Paris, A Colin, 2004, p23.

⁸⁸ GUÉLAMINE, *Action sociale et immigration en France. Repères pour l'intervention*, Paris, Dunod, 2008, p182.

⁸⁹ Ibid. p 184.

III UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DES UNS ET DES AUTRES POUR UN « MIEUX VIVRE ENSEMBLE »

L'état des lieux sur les enjeux de l'intégration et la démarche en direction des femmes immigrées, qui en a résulté, apportent des éléments de connaissance mais aussi de réflexion.

Toute action initiée en direction d'un public nécessite une connaissance de ce public, de ses besoins et de ses ressources. Elle implique également d'être contextualisée. Ainsi, concernant plus particulièrement les femmes immigrées, une action ne peut se faire sans une mise en perspective de la situation des femmes en général en France et de la société dans son ensemble. Par exemple, leur position par rapport à l'emploi est à replacer dans un cadre plus large de complexification du marché du travail et de récession économique.

Or les attentes envers les femmes immigrées sont parfois plus exigeantes que celles envers un autre public. Cette remarque peut s'appliquer également dans le domaine de la participation à la vie de la cité.

La question de l'invisibilité de certaines femmes reste cependant posée. S'il est relativement facile, en effet, de rencontrer les femmes participant à des groupes linguistiques ou à des associations, les mères qui vont chercher leurs enfants à l'école maternelle ou primaire ou encore les primo arrivantes passant par l'ANAEM⁹⁰, comment faire par contre pour rencontrer celles qui ne participent à aucune activité et qui restent chez elles, invisibles ?

L'intégration est un processus qui s'inscrit dans la durée et demande un effort réciproque, une ouverture à la diversité, de la part des migrants mais également des membres de la société d'accueil. Cette démarche en direction des femmes immigrées et l'analyse qui en a découlé participe à cette ouverture à la diversité et a pour objectif, in fine, de favoriser le lien entre ces femmes et leur environnement social, professionnel, économique et de permettre une meilleure connaissance des uns et des autres dans une volonté de « mieux vivre ensemble ».

⁹⁰ ANAEM : Agence Nationale d'Accueil des Etrangers et des Migrations. Un organisme a vu le jour cette année, l'OFII, Office français de l'immigration et de l'intégration (décret n°2009-331 du 25 mars 2009). Cet organisme a désormais seul la charge de l'ensemble du parcours d'intégration des migrants primo-arrivants. Il rassemble les missions et les moyens de l'ANAEM et d'une partie de l'ACSé.

ANNEXES





ANNEXE 1

GRILLE D'ENTRETIEN – FEMMES IMMIGREES

Situation familiale

- Pays d'origine ? Ville ou village de naissance ?
- Parents : profession ? situation par rapport à la scolarité ?
- Nombre de frères et sœurs ?
- Scolarité dans pays d'origine ? Etudes ? Diplôme ?
- Emploi dans pays d'origine ?
- Mariée ? (date du mariage, lieu)
- Enfants ? (nombre, âge, sexe)
- Nationalité ?

Arrivée en France

- Raisons de la venue en France ?
- Date d'arrivée en France ? lieu ?
- Statut à l'arrivée : regroupement familial (enfant, épouse ?) ? demande d'asile ?

Situation du mari

- Pays d'origine ?
- Date d'arrivée en France ?
- Parents ?
- Profession ?
- Maîtrise de la langue française ?

Situation personnelle

Maîtrise de la langue française :

- Maîtrise de la langue française ?
- Si non maîtrise de la langue : difficultés rencontrées ? Stratégies pour y remédier ?
- Si présence dans un cours de français : cours facilement trouvé ? Correspond aux attentes ?
- Difficultés rencontrées dans la vie quotidienne ? Qui fait les démarches administratives et autres ?

Enfants

- Langue parlée avec les enfants ?
- Scolarité des enfants ?

Situation professionnelle

- Travail en France ?
- Désir de trouver un emploi en France ? Démarches effectuées ?
- Quelle organisation par rapport aux enfants : modes de garde ?

Vie quotidienne

- Mobilité ?
- Relations avec le voisinage ?
- Participation à des associations ? à des fêtes ? activités ?
- Contacts avec l'école ? professeurs ? Présence aux réunions organisées par l'école ?
- Connaissance des services ou des personnes à qui s'adresser en cas de problème ?



ANNEXE 2

En italique : personnes rencontrées ne relevant pas finalement du public visé (numéros 3 et 23)

La lettre (T) mentionne les portraits faisant l'objet d'une présentation plus étayée (tableau récapitulatif) compte tenu de la richesse de l'entretien.

N°	Pays de naissance	Etudes	Date d'arrivée en France ou âge	Conditions d'arrivée	Situation familiale	Situation professionnelle	Cadre de la rencontre
1(T)	Maroc	bac de gestion + Lettres Modernes à l'université en France	2ans1/2 -3 ans	regroupement familial (père)	mariée - 2 enfants (16 et 5 ans)	dirige une entreprise (entretien de véhicules automobiles) avec son mari	entretien individuel
2(T)	Turquie	scolarité en France. Arrêt à 16 ans	à l'âge de 2ans1/2 en 1974	regroupement familial (père)	séparée de son mari depuis 4 ans- 3 enfants (19,14 et 9 ans)	arrêt de longue maladie (travaillait dans une usine)	association "issue de l'immigration"
3	<i>France (née en France de parents turcs)</i>	<i>apprentissage dans la pâtisserie</i>	<i>est née en France, a vécu en Turquie de 1986 à 1989, de 13 à 16 ans</i>	<i>est revenue en France en 1989 par regroupement familial</i>	<i>mariée, 1 fille</i>	<i>femme au foyer (se consacre à sa fille qui fait des crises d'épilepsie)</i>	<i>association "issue de l'immigration"</i>
4(T)	Turquie	très peu scolarisée en Turquie	1983	regroupement familial (mari)	mariée. 3 garçons (24, 21 et 20 ans)	travaille dans une usine (chocolaterie)	association "issue de l'immigration"
5(T)	Turquie	très peu scolarisée en Turquie	1987	demandeur d'asile	mariée 3 enfants (19, 11, 8 ans)	fait des ménages	association "issue de l'immigration"
6(T)	Angola	études d'infirmière	2000	demandeur d'asile	célibataire 4 enfants (19,17, 5 ans et 18 mois)	fait des ménages	entretien individuel
7(T)	Turquie	études d'infirmière	1999 à 20 ans	regroupement familial (mari)	mariée - 2 filles (6 et 5 ans)	ne travaille pas mais va se réinscrire à l'ANPE	au domicile d'une personne. Présence de 5 femmes

	Pays de naissance	Etudes	Date d'arrivée en France ou âge	Conditions d'arrivée	Situation familiale	Situation professionnelle	Cadre de la rencontre
8(T)	Turquie	bac professionnel de secrétariat obtenu en France	à 10 ans	avec ses parents	mariée - 2 enfants (10 et 5 ans)	contractuelle au rectorat + fait des traductions (Parlement européen)	au domicile d'une personne. Présence de 5 femmes
9(T)	Maroc	bac scientifique + études de droit au Maroc	2000 à 35 ans	regroupement familial (mari)	mariée - 3 filles (5, 4 et 2 ans)	assistante dentaire	entretien individuel
10(T)	Maroc	études au Maroc + CAP d'esthéticienne en France	1997	regroupement familial (mari)	mariée - 3 enfants (10, 6 et 5 ans)	femme au foyer	au domicile d'une amie
11(T)	Turquie	primaire en Turquie	1990	regroupement familial (mari)	mariée - 3 enfants (17,14 et 5 ans)	femme au foyer	groupe linguistique
12(T)	Turquie	primaire en Turquie (5ans)	1991 à 15 ans	regroupement familial (père)	mariée - 3 enfants (11,9 et 6 ans)	femme au foyer	groupe linguistique
13	Turquie	non renseigné	1991	regroupement familial (mari)	mariée - 4 enfants (16, 14, 11 et 4 ans)	femme au foyer	groupe linguistique
14(T)	Turquie	primaire en Turquie (5 ans)	1994	regroupement familial (mari)	mariée avec des enfants	femme au foyer- a travaillé quelques temps avec son mari	groupe linguistique
15(T)	Turquie	non scolarisée en Turquie scolarité en France difficile	1977 à 10 ans	avec ses parents	mariée - 3 enfants (17,12 et 8 ans)	a travaillé 11 ans chez un jardinier - actuellement femme au foyer	groupe de femmes

N°	Pays de naissance	Etudes	Date d'arrivée en France ou âge	Conditions d'arrivée	Situation familiale	Situation professionnelle	Cadre de la rencontre
16	Turquie	non scolarisée en Turquie, scolarité en France difficile	1977 à 10 ans	avec ses parents	mariée - 3 enfants (16,11 et 9 ans)	a travaillé en usine, fait des ménages - situation actuelle non renseignée	groupe de femmes
17(T)	Turquie	pas renseigné	1991	regroupement familial (mari)	mariée - 5 enfants (27,24, 22, 16 et 14 ans)	travaille en usine	groupe de femmes
18	Turquie	5 ans de scolarité en Turquie	il y a 2 mois	regroupement familial (mari)	mariée 1 fille de 5 ans	femme au foyer	groupe de femmes
19	Turquie	primaire et un an de collège en Turquie	1988 ou 1991	regroupement familial (mari)	mariée - 3 enfants (16,12 et 9)	femme au foyer	groupe de femmes
20	Turquie	scolarisée Turquie jusqu'à 17 ans	2000	non renseigné	mariée - 1 enfant de 6 ans	Agent de service	groupe de femmes
21	Turquie	5 ans de scolarité en Turquie	1989	regroupement familial (mari)	mariée - 4 enfants (28, 24, 21 et 16 ans)	ne travaille plus car problèmes de santé	groupe de femmes
22(T)	Turquie	2 ans de scolarité en Turquie	1973	regroupement familial (mari)	mariée - 4 enfants (37, 33, 32 et 26 ans)	retraîtée	groupe de femmes
23	Mayotte	<i>n'a pas été scolarisée</i>	2002	<i>venue avec 3 de ses enfants</i>	<i>veuve - 6 enfants</i>	<i>femme au foyer</i>	<i>groupe linguistique</i>
24(T)	Turquie	5 ans de scolarité en Turquie	1997 à 17 ans	regroupement familial (mari)	mariée - 3 enfants (10,8 et 4 ans)	femme au foyer	groupe linguistique
25(T)	Turquie	5 ans de scolarité en Turquie	1998 à 20 ans	regroupement familial (mari)	mariée - 2 garçons (10 et 6 ans)	femme au foyer	groupe linguistique



BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

- APRILE A. et DUFOIX S., *Les mots de l'immigration*, Paris, BELIN, 2009.
- ATTIAS-DONFUT C., *L'enracinement. Enquête sur le vieillissement des immigrés en France*, Paris, Armand Colin, 2006.
- BENTCHICOU N. (sous la direction de), *Les femmes de l'immigration au quotidien*, Paris, L'Harmattan, 1997.
- BERNARD P., *Immigration : le défi mondial*, Paris, Gallimard, 2002.
- BOUKHOBZA N., *Les femmes dans l'ombre du jour*, Cahors, L'Hydre, 2002.
- CAMILLERI C., COHEN-EMERIQUE M. (sous la direction), *Chocs de cultures : concepts et enjeux pratiques de l'interculturel*, Paris, L'Harmattan, 1989.
- CHAIB S., « Facteurs d'insertion et d'exclusion des femmes immigrantes dans le marché du travail en France : quel état des connaissances ? », Document de travail élaboré pour la CFDT, janvier 2001
- COSSEE C., LADA E, RIGONI I., *Faire figure d'étranger- Regards croisés sur la production de l'altérité*, Paris, Armand Colin, 2004.
- COSTA-LASCOUX J., HILY MH, VERMES G. (sous la direction), *Pluralité des cultures et dynamiques identitaires*, Paris, l'Harmattan, 2000.
- DELCHROIX C., *Ombres et lumières de la famille Nour. – Comment certains résistent face à la précarité*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 2005.
- DEWITTE P. (sous la direction de), *Immigration et intégration, l'Etat des savoirs*, Paris, La Découverte, 1999.
- DEWITTE P., *Deux siècles d'immigration en France*, Paris, La Documentation française, 2003.
- GUÉLAMINE F., *Action sociale et immigration en France. Repères pour l'intervention*, Paris, Dunod, 2008,
- GUILLEMAUT F., « Les femmes migrantes dans l'état des politiques publiques en Europe », *Mobilités au féminin* – Tanger, 15-19 novembre 2005
- GUILLEMAUT F., avec la collaboration de CAIXETA L., *Femmes et migrations en Europe. Stratégies et empowerment*, Lyon, Le Dragon Lune Éditions, 2004
- ILBAY G., *Récits de vie – Portraits de femmes*, Editions A Ta Turquie, 2005.
- JODELET D. (sous la direction de), *Les représentations sociales*, Paris, PUF, 1997.
- KOZAKAÏ T., *L'étranger, l'identité : Essai sur l'intégration culturelle*, Paris, Payot&Rivages, 2000.
- LAACHER S., *L'immigration – idées reçues*, Paris, Editions Le Cavalier Bleu, 2006.
- LAPEYRONNIE D., *Immigrés en Europe : politiques locales d'intégration*, Paris, La Documentation française, 1992.
- MAALOUF A., *Les identités meurtrières*, Paris, Grasset, 1998.
- NOIRIEL G., *Le creuset français.- Histoire de l'immigration XIX – XX ème siècle*, Paris, Seuil, 1988.
- NOIRIEL G., *Immigration, antisémitisme et racisme en France (XIX - XX ème siècle)- Discours publics, humiliations privées*, Paris, Fayard, 2007.
- Observatoire Régional de l'Intégration et de la ville (ORIV), *Étrangers et immigrés en Alsace : Guide pour comprendre et agir*, Strasbourg, ORIV, Volets A et B, 63 fiches, Édition 2006

- SAYAD A., *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Bruxelles, De Boeck-Wesmael, 1991.
- SCHNAPPER D., *L'Europe des immigrés : essai sur les politiques d'immigration*, Paris, Editions François Bourin, 1992.
- STRAUSS A L., *Miroirs et masques : une introduction à l'interactionnisme*, Paris, Editions Métailié, 1992.
- TEMIME E., *France, terre d'immigration*, Paris, Gallimard, 1999, (Découvertes-Histoire).
- TOURAINÉ A., *Le monde des femmes*, Paris, Fayard, 2006.
- VAN EECKHOUT L., *L'immigration*, Paris, Odile Jacob, La Documentation française, 2007.
- VERBUNT G., *La question interculturelle dans le travail social : repères et perspectives*, Paris, La Découverte, 2004.
- ZEHRAOUI A., *L'immigration : de l'homme seul à la famille*, Paris, L'Harmattan, 1994.

Rapports publics

- « Femmes de l'immigration. Assurer le plein exercice de la citoyenneté à part entière, à parts égales », Rapport remis le 7 mars 2005 à Mme N AMELINE et M D PERBEN
- « Femmes étrangères et immigrées en France » Actes du colloque du Comité de suivi des lois sur l'immigration à l'Assemblée Nationale, 3 juin 2000
- « Les femmes immigrées : de l'oubli à la participation » Jacqueline Costa-Lascoux, *Les femmes immigrées et l'intégration*, Les Editions du Conseil de l'Europe, 1995.

Articles - périodiques

- Collectif, « Migrations : quand les préjugés s'en mêlent », in *Migrations et Société*, vol.19, n°109, janvier février 2007
- Collectif, « Femmes dans la migration », in *Migrations et Société*, vol.17, n°99-100, mai-août 2005
- Collectif, « La transmission des pères aux pairs », in *VEI enjeux*, n°120, mars 2000.
- Collectif, « Évolution de la production des connaissances sur les femmes immigrées en France et en Europe », in *Migrations et Société*, vol.9, n°52, juillet août 1997
- GOLDBERG-SALINAS A, « Femmes en migrations. Une réflexion sur l'état de la question en France », *Migrants Formation*, n°105, juin 1996
- HERSENT Madeleine « Coopération et autonomie des femmes de banlieue », in *Multitudes*, n°13, 2003, pp. 109-116
- HERSENT M., « Les associations de femmes en migration et l'accès aux droits », *Migrations et Société*, Vol.19, n°113, septembre octobre 2007
- VICHE C., « Logiques d'apprenantes : la pluralité des rapports à la langue du pays d'accueil chez les femmes migrantes en France », *Migrations Société*, vol.17, 2005.

